

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 616**6 juin 2003****SOMMAIRE**

Abowijs International S.A., Luxembourg	29547	Expertise Sicav, Luxemburg-Strassen	29538
ACM Bernstein Blended Style Investments	29528	Finabene Holding, S.à r.l., Luxembourg.....	29533
Achelia Luxembourg S.A., Luxembourg	29562	Finabene Holding, S.à r.l., Luxembourg.....	29533
Addenda S.A., Luxembourg	29535	Financière Balan S.A., Luxembourg	29567
Addenda S.A., Luxembourg	29535	Florentine S.A., Luxembourg	29554
Aesha S.A.H., Luxembourg.....	29550	Galega Financière S.A., Luxembourg.....	29557
Alinvest Holding S.A., Luxembourg.....	29536	Garbuio International S.A., Luxembourg	29551
All Seas Company S.A., Luxembourg	29566	Geronimo S.A.H., Luxembourg	29545
Andava Holding S.A., Luxembourg	29561	Gladys S.A.H., Luxembourg	29549
Avalanche S.A., Luxembourg	29554	Gottschol Alcuilux S.A., Clervaux/Eselborn.....	29556
Axel Développement S.A., Luxembourg	29533	Gregory Investments Holding S.A., Luxembourg.	29567
B.M.D. International S.A.H., Luxembourg	29561	Gwenael S.A., Luxembourg.....	29555
Baillardel S.A.H., Strassen	29566	H Net Holding S.A., Luxembourg.....	29542
Banque Hapalim (Luxembourg) S.A., Luxem- bourg.....	29533	Hamoise S.A., Luxembourg	29522
Bcilux, Sicav, Luxembourg	29540	Haston S.A.H., Luxembourg	29562
Benchley Investments S.A.H., Luxembourg	29547	Helilux S.A., Luxembourg	29551
Binter S.A., Luxembourg	29558	Hibou S.A.H., Luxembourg	29560
(Le) Boisseau S.A.H., Luxembourg	29550	High Spirit S.A.H., Luxembourg.....	29544
Bomec Holding S.A., Luxembourg.....	29556	HSBC International Select Fund, Sicav, Luxem- bourg	29542
3 C International S.A., Luxembourg	29541	ICA Reinsurance S.A., Luxembourg.....	29536
Causerman Investissements S.A., Luxembourg ...	29551	Interactive Development S.A., Luxembourg.....	29561
Caves Bernard-Massard S.A., Grevenmacher	29544	Investing Partners S.A.H, Luxembourg	29563
Clairam Holding S.A., Luxembourg.....	29565	Investissements 90 S.A.H., Luxembourg	29559
Clara Finance S.A., Luxembourg	29565	Isis, Sicav, Luxembourg	29559
Clara Holding S.A., Luxembourg	29541	Itaca S.A., Luxembourg	29538
Comprehensive Holdings Corporation S.A., Lu- xembourg.....	29540	Jalfin S.A., Luxembourg	29543
Cranbury Holding S.A., Luxembourg.....	29541	Jalor Finance S.A., Luxembourg	29553
Cuzinco S.A.H., Luxembourg	29563	Japan Dynamic Fund, Sicav, Luxembourg	29543
Cyberscouts Benelux S.A., Weiswampach	29537	Keersma S.A.H., Luxembourg	29555
D.F. Holding S.A., Luxembourg	29555	Labecaste S.A.H., Luxembourg	29553
Delfin Holding S.A., Luxembourg.....	29534	Lamaco S.A.H., Luxembourg	29563
Delfin Holding S.A., Luxembourg.....	29534	LDR S.A., Luxembourg	29542
Deutsche Girozentrale Holding S.A., Luxemburg .	29528	Lipa International S.A.H., Luxembourg.....	29554
Digital Finance S.A., Luxembourg	29548	Liparis Financière S.A., Luxembourg.....	29557
Dischavulco Immo S.A., Luxembourg	29568	Lubesa S.A., Strassen.....	29547
Esmolux Holding S.A., Luxembourg	29534	Luxembourg European and American Fund, Sicav, Luxembourg.....	29540
EURINCO, Europe Invest Corporation S.A., Lu- xembourg.....	29563	Magistral International S.A., Luxembourg.....	29557
		Maximmo S.A.H., Strassen	29548

Meres S.A., Luxembourg	29549	Shareholdings Amongst Financiers in Europe S.A.H., Luxembourg	29536
MFS Funds, Sicav, Luxembourg	29560	Sibylla Finance S.A., Luxembourg	29558
Midilux Holdings S.A., Luxembourg-Kirchberg ...	29545	Sirtes S.A.H., Luxembourg	29564
Morgan Stanley Sicav, Luxembourg	29559	Smogon S.A., Luxembourg	29522
Musino Finances S.A.H., Luxembourg	29553	Société Financière du Méditerranéen S.A.H., Luxembourg	29568
New Tech Invest S.A., Luxembourg	29553	Société Financière du Mont Canigou S.A., Luxembourg	29567
Palitana S.A.H., Luxembourg	29546	Sun Investments S.A., Strassen	29546
Partin S.A.H., Luxembourg	29562	Suvian S.A.H., Luxembourg	29561
PEH Quintessenz Sicav, Luxembourg-Strassen ...	29565	Tamerlan S.A.H., Luxembourg	29550
Podium Investments S.A., Luxembourg	29532	Tee-Par Luxembourg S.A., Luxembourg	29552
Podium Investments S.A., Luxembourg	29532	Translux Participations S.A., Luxembourg	29552
Podium Investments S.A., Luxembourg	29532	Tromed S.A., Luxembourg	29550
Profitrust S.A., Sicaf, Luxembourg	29539	U.P.I., Union de Participations et d'Investissements S.A., Luxembourg	29558
Pusan S.A.H., Luxembourg	29547	UBP International Fund, Sicav, Findel	29523
Raiffeisen Schweiz (Luxembourg) Fonds, Sicav, Luxembourg	29537	UNICORP, Universal Luxembourg Corporation S.A.H., Luxembourg	29560
Rapin S.A., Luxembourg	29568	Vantage Media Group S.A., Luxembourg	29564
Real Estate Capital S.A., Luxembourg	29564	Vera International S.A.H., Luxembourg	29544
Real Estate Investments S.A., Luxembourg	29566	VL MGA Investments S.A., Luxembourg	29552
Rheingold S.A.H., Luxembourg	29551	Walser Portfolio, Sicav, Luxembourg	29548
Riancourt S.A.H., Luxembourg	29549	Wardim S.A.H., Luxembourg	29557
Risla S.A.H., Luxembourg	29555	Wardley Asia Pacific Investments Limited, Sicav, Luxembourg	29539
Salena Holding S.A., Luxembourg	29556	Waste Equipment International S.A., Luxembourg	29535
Samat S.A.H., Luxembourg	29545	West End International S.A., Luxembourg	29566
Sarmod Investissements S.A., Luxembourg	29543		
Screenexchange International S.A., Luxembourg	29548		
Sedelco Holding S.A., Luxembourg	29536		
Sefo Luxembourg S.A., Strassen	29546		
Seligman Global Horizon Funds, Sicav, Luxembourg	29545		

SMOGON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 83.831.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03727, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2003.

SMOGON S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateurs

(024695.3/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2003.

HAMOISE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 34.390.

*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire
qui s'est tenue le 31 janvier 2003 à Luxembourg*

L'Assemblée prend acte de la démission de la société FIDUPARTNER A.G., 124, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg de son poste de commissaire de la société avec effet au 31 décembre 2002 et nomme en remplacement la société AUDITEX S.A., société anonyme, 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2008.

Pour copie conforme

HAMOISE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 9 mai 2003, réf. LSO-AE01670. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024700.3/531/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2003.

**UBP INTERNATIONAL FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable,
(anc. NFZ INTERNATIONAL FUND).**

Registered office: L-2220 Findel, 672, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 24.663.

In the year two thousand and three, on the fourteenth of May.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of NFZ INTERNATIONAL FUND, a société d'investissement à capital variable, having its registered office in L-2220 Findel, 672, rue de Neudorf, R.C. Luxembourg section B number 24.663, incorporated by deed established on the 13th of August 1986, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations number 248 of the 30th of August 1986.

The meeting is presided by Mr Jürgen Ebel, employee NORDEA BANK S.A., residing professionally in Sandweiler (Findel).

The chairman appoints as secretary Mr Olivier Humblet, employee NORDEA BANK S.A., residing professionally in Sandweiler (Findel).

The meeting elects as scrutineer Mr Jens Hasse, employee NORDEA BANK S.A., residing professionally in Sandweiler (Findel).

The chairman requests the notary to record that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be annexed and registered with the minutes.

II.- The present extraordinary general meeting has been convened by convening notices, containing the agenda and published:

- in the Mémorial C of the 25th of April 2003 and of the 5th of May 2003;

- in the Luxembourg newspaper «Luxemburger Wort», in the Swiss newspaper «Schweizerisches Handelsamtsblatt» and in the Finnish newspaper «Helsingin Sanomat» of the 25th of April 2003 and of the 5th of May 2003;

as it appears from the copies presented to the meeting.

III.- As appears from the attendance list, from the 351,982 shares, currently issued, 324,917 shares are present or duly represented at the present extraordinary general meeting which consequently is regularly constituted and may deliberate and decide validly on all of the items of the agenda.

IV.- The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1. Change of the Company's name from NFZ INTERNATIONAL FUND to UBP INTERNATIONAL FUND and to amend Article 1. of the Articles of Incorporation (hereinafter referred to as the «Articles») accordingly.

2. To amend the first paragraph of Article 16. of the Articles in order to introduce the term «portfolio».

3. To amend sub-clause 13. of Article 16. of the Articles which shall read «purchase or sell bullions, commodities, or commodity contracts.»

4. In order to expand the investment techniques and instruments for any portfolio a new sub-clause 19. is to be inserted at the end of Article 16. of the Articles to allow: a) buying and selling of call and put options on transferable securities, b) writing of covered and uncovered call options on securities, c) writing of put options, d) transactions relating to futures and options on financial instruments to hedge against risks of unfavourable stock market movements, against interest rate fluctuations as well as for purposes other than hedging and e) currency forward contracts, writing of call options on currencies, purchase of put options on currencies and forward sales of currencies and exchange currencies to hedge exchange risks.

After the foregoing is approved by the meeting, this one takes unanimously the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to change the Company's name from NFZ INTERNATIONAL FUND to UBP INTERNATIONAL FUND and to amend Article 1. of the Articles of Incorporation (hereinafter referred to as the «Articles») accordingly, as follows:

«There exists among the subscribers and all those who may become holders of shares, a company in the form of a «société anonyme» qualifying as a «société d'investissement à capital variable» under the name of UBP INTERNATIONAL FUND (formerly NFZ INTERNATIONAL FUND).»

Second resolution

The meeting decides to amend the first paragraph of Article 16. of the Articles in order to introduce the term «portfolio», giving this paragraph the following wording:

«The board of directors shall, based upon the principle of spreading of risks, have power to determine the corporate and investment policy for the investments relating to each class (hereinafter referred to also as «portfolio») of shares and the course of conduct of the management and business affairs of the company.»

Third resolution

The meeting decides to amend sub-clause 13. of Article 16. of the Articles which shall read «purchase or sell bullions, commodities, or commodity contracts.»

Fourth resolution

In order to expand the investment techniques and instruments for any portfolio, the meeting decides to insert a new sub-clause 19. at the end of Article 16. of the Articles to allow: a) buying and selling of call and put options on transferable securities, b) writing of covered and uncovered call options on securities, c) writing of put options, d) transactions relating to futures and options on financial instruments to hedge against risks of unfavourable stock market movements, against interest rate fluctuations as well as for purposes other than hedging and e) currency forward contracts, writing of call options on currencies, purchase of put options on currencies and forward sales of currencies and exchange currencies to hedge exchange risks, and giving this new sub-clause the following wording:

«19. The Company may for any one portfolio use the following investment techniques and instruments:

I. Investment techniques and instruments relating to transferable securities

The Company may, under the conditions and within the limits laid down by law, regulation and administrative practice, employ techniques and instruments relating to transferable securities, provided that such techniques and instruments are used for the purpose of efficient portfolio management.

1) Options on transferable securities

The Company may purchase and sell call and put options on transferable securities only if they are traded on a regulated market, which operates regularly and is recognised and open to the public.

A call (put) option is a contract pursuant to which, against a premium paid to the writer of the option, the holder of the contract acquires the right to buy (or sell) the underlying securities or other instruments, if he so chooses, at an agreed exercise price (the strike price) at any time until the contract expires (for American-style options) or on a specific date (for European-style options).

For any portfolio, the total of premiums paid for the acquisition of call and put options on securities may not exceed 15% of the net asset value of the relevant portfolio.

The Company may for any portfolio sell call options only if the underlying securities, matching call options or other instruments which provide sufficient coverage of the commitments resulting from the contracts in question (such as warrants) are held by the relevant portfolio. The underlying securities of all call options sold may not be disposed of as long as these call options exist, unless they are covered by matching options or by other instruments which can be used for the same purpose. The same rule applies to matching call options or other instruments that a portfolio must hold when it does not have the underlying securities at the time of the sale of the relevant call options.

As an exception to this rule, the Company may for any portfolio write uncovered call options on securities which are not owned by the relevant portfolio at the conclusion of the option contract if the aggregate exercise price of such uncovered call options written does not exceed 25% of the net asset value of the relevant portfolio. The relevant portfolio must at any time also be able to cover the positions taken as a result of the writing of such options.

Where the Company has written put options for any portfolio, the relevant portfolio must be covered for the full duration of the option contract by adequate liquid assets sufficient to pay for the securities deliverable to it on the exercise of the option by the counterparty.

For any portfolio the aggregate of the commitments arising from the writing of put and call options (excluding call options written for which the portfolio has adequate coverage) may not, at any time, exceed the total net asset value of the relevant portfolio. In this context, the commitment on call and put options written is deemed to be equal to the aggregate of the exercise (striking) prices of those options:

2) Transactions relating to futures and options on financial instruments

Except for transactions by private contract mentioned hereafter under the heading «Transactions relating to interest rate hedging», transactions relating to futures and options on financial instruments may only relate to contracts which are dealt in on a regulated market, operating regularly, recognised and open to the public.

Hedging operations relating to the risks attached to the general movements of stock markets

As a global hedge against the risk of unfavourable stock market movements, the Company may on behalf of any portfolio sell stock index futures and may also write call options or buy put options on stock indices, provided there exists in each case a sufficient correlation between the composition of the index used and the relevant portfolio.

The aggregate commitments resulting from futures and stock index options for any portfolio may not exceed the aggregate estimated market value of the securities held by the relevant portfolio in the corresponding market.

Transactions relating to interest rate hedging

As a global hedge against interest rate fluctuations, the Company may on behalf of any portfolio sell interest rate futures contracts. For the same purpose it may also write call options or buy put options on interest rates or enter into interest rate swaps by private agreement with first class financial institutions specialised in this type of transactions.

The aggregate commitments relating to futures contracts, options contracts and interest rate swaps may for any portfolio not exceed the aggregate estimated market value of the assets to be hedged and held by the relevant portfolio in the currency corresponding to those contracts.

Transactions which are undertaken for purposes other than hedging

Apart from option contracts on transferable securities and contracts relating to currencies, the Company may on behalf of any portfolio for a purpose other than hedging, buy and sell futures contracts and options on any type of financial instruments. However, the aggregate commitments arising from these purchase and sale transactions together with the total commitments arising from the writing of call and put options on transferable securities must not exceed at any time the net asset value of the relevant portfolio.

The writing of call options on transferable securities for which the relevant portfolio has adequate coverage is not included in the calculation of the aggregate amount of the commitments of the relevant portfolio referred to above.

In this context, the concept of the commitments for any portfolio arising from transactions other than options on transferable securities is defined as follows:

- the commitment arising from futures contracts is deemed equal to the value of the underlying net positions payable on those contracts relating to identical financial instruments (after setting off all sale positions against purchase positions), without taking into account the respective maturity dates, and
- the commitment deriving from options purchased and written is equal to the aggregate of the exercise prices of net uncovered sales positions which relate to single underlying assets without taking into account the respective maturity dates.

General

The aggregate amount of the premiums paid to acquire call and put options on transferable securities (hedging and non hedging) together with the aggregate amount of the premiums paid to acquire call and put options on financial instruments (hedging and non hedging) may not exceed 15% of the total net assets of the relevant portfolio.

II. Techniques and instruments to hedge exchange risks

The Company may further on behalf of any portfolio employ techniques and instruments intended to provide protection against foreign exchange risks in the context of the management of the Company's assets and liabilities.

To this effect the Company may for any portfolio enter into transactions, the objects of which are the sale of currency forward contracts, and the writing of call options on currencies and the purchase of put options on currencies. These transactions may only be effected through contracts which are traded on a regulated market, operating regularly, recognised and open to the public. For the same purpose the Company may for any portfolio also enter into forward sales of currencies or exchange currencies on the basis of private agreements with first class financial institutions specialised in this type of transactions.

Transactions for any one portfolio, where the purpose is the hedging against fluctuations in foreign exchange risks, must have a direct relationship between them and the assets of the relevant portfolio which are to be hedged. Consequently, transactions made in a specific currency may not exceed the valuation of the aggregate assets denominated in that currency nor may these transactions exceed the period during which such assets are held.»

There being no further business before the meeting, the same is thereupon closed.

Whereof the present notarial deed is drawn up in Sandweiler (Findel), on the date appearing at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, the members of the bureau sign together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française de ce qui précède:

L'an deux mille trois, le quatorze mai.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de NFZ INTERNATIONAL FUND, une société d'investissement à capital variable, ayant son siège social à L-2220 Findel, 672, rue de Neudorf, R.C. Luxembourg section B numéro 24.663, constituée suivant acte reçu le 13 août 1986, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 248 du 30 août 1986.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jürgen Ebel, employé privé NORDEA BANK S.A., demeurant professionnellement à Sandweiler (Findel).

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Olivier Humblet, employé privé NORDEA BANK S.A., demeurant professionnellement à Sandweiler (Findel).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jens Hasse, employé privé NORDEA BANK S.A., demeurant professionnellement à Sandweiler (Findel).

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- La présente assemblée a été convoquée par des annonces contenant l'ordre du jour et publiées:

- dans le Mémorial C du 25 avril 2003 et du 5 mai 2003;
 - dans le journal luxembourgeois «Luxemburger Wort», dans le journal suisse «Schweizerisches Handelsamtsblatt» et dans le journal finlandais «Helsingin Sanomat» du 25 avril 2003 et du 5 mai 2003;
- ainsi qu'il résulte des copies présentées à l'assemblée.

III.- Il appert de cette liste de présence que sur les 351.982 actions, actuellement émises, 324.917 actions sont présentes ou dûment représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, laquelle par conséquent est régulièrement constituée et apte à prendre valablement toutes décisions sur les points de l'ordre du jour.

IV.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

- 1) Changement de la dénomination sociale de la société de NFZ INTERNATIONAL FUND en UBP INTERNATIONAL FUND et modification afférente de l'article 1^{er} des statuts.
- 2) Modification du premier paragraphe de l'article 16. des statuts pour y introduire le terme «portefeuille».
- 3) Modification de la sub-clause 13. de l'article 16. des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Acheter ni vendre des métaux précieux, des marchandises ou des contrats relatifs à des marchandises.»

4) Dans le but d'élargir les techniques et instruments de placements pour n'importe quel portefeuille une nouvelle sub-clause 19. est à insérer à la fin de l'article 16. des statuts pour que soit permis: a) l'achat et la vente tant des options d'achat que des options de vente sur valeurs mobilières; b) la vente d'options d'achat couvertes ou non-couvertes sur valeurs; c) la vente d'options de vente; d) des opérations portant sur des contrats à termes et des contrats d'options sur instruments financiers pour couvrir les risques liés à l'évolution défavorable des marchés boursiers et à la fluctuation des taux d'intérêts ainsi que pour des buts autres que de couverture; e) des contrats à terme sur devises, la vente d'options d'achat sur devises, l'achat d'options de vente sur devises, la vente à terme de devises et échange de devises pour couvrir les risques de change.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination sociale de la société de NFZ INTERNATIONAL FUND en UBP INTERNATIONAL FUND et de modifier l'article 1^{er}. des statuts, comme suit:

«Il existe entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront actionnaires une société en la forme d'une société anonyme sous le régime d'une société d'investissement à capital variable sous la dénomination de UBP INTERNATIONAL FUND (anciennement NFZ INTERNATIONAL FUND).»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'article 16. des statuts pour y introduire le terme «portefeuille», donnant à ce paragraphe la teneur suivante:

«Le conseil d'administration, appliquant le principe de la répartition des risques, a le pouvoir de déterminer la politique sociale et d'investissement pour les investissements concernant chaque classe (également désignée ci-après comme «portefeuille») d'actions ainsi que les lignes de conduite à suivre dans l'administration de la société.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de modifier la sub-clause 13. de l'article 16. des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Acheter ni vendre des métaux précieux, des marchandises ou des contrats relatifs à des marchandises».

Quatrième résolution

Dans le but d'élargir les techniques et instruments de placements pour n'importe quel portefeuille, l'assemblée décide d'insérer une nouvelle sub-clause 19. à la fin de l'article 16. des statuts pour que soit permis: a) l'achat et la vente tant des options d'achat que des options de vente sur valeurs mobilières; b) la vente d'options d'achat couvertes ou non-couvertes sur valeurs; c) la vente d'options de vente; d) des opérations portant sur des contrats à termes et des contrats d'options sur instruments financiers pour couvrir les risques liés à l'évolution défavorable des marchés boursiers et à la fluctuation des taux d'intérêts ainsi que pour des buts autres que de couverture; e) des contrats à terme sur devises, la vente d'options d'achat sur devises, l'achat d'options de vente sur devises, la vente à terme de devises et échange de devises pour couvrir les risques de change, en donnant à cette nouvelle clause la teneur suivante:

«19. La société peut, pour n'importe quel portefeuille, recourir aux techniques et instruments de placement suivants:
I. Techniques et instruments de placement qui ont pour objet les valeurs mobilières

La société est autorisée à recourir, dans les limites fixées par la législation, la réglementation et les pratiques administratives applicables, aux techniques et instruments qui ont pour objet les valeurs mobilières, à condition que le recours à ces techniques et instruments soit fait en vue d'une bonne gestion du portefeuille.

1) Options sur valeurs mobilières

La société peut acheter et vendre tant des options d'achat que des options de vente à condition qu'il s'agisse d'options qui sont négociées sur un marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public.

Une option d'achat (ou de vente) est un contrat qui confère à l'acheteur, contre le paiement d'une prime au vendeur, le droit d'acheter (ou de vendre) les titres sous-jacents ou tout autre instrument, si tel est son choix, à un prix d'exercice convenu et à tout moment jusqu'à l'expiration du contrat (pour les options «à l'américaine») ou à une date spécifique (pour les options «à l'européenne»).

Pour n'importe quel portefeuille, la somme des primes payées pour l'acquisition des options d'achat et des options de vente de titres ne peut dépasser 15% de la valeur de l'actif net du portefeuille considéré.

La société peut, pour n'importe quel portefeuille, vendre des options d'achat uniquement si le portefeuille détient soit des titres sous-jacents, soit des options d'achat équivalentes ou d'autres instruments qui sont susceptibles d'assurer une couverture adéquate des engagements qui résultent des contrats en question (tels des warrants). Les titres sous-jacents aux options d'achat vendues ne peuvent pas être réalisés aussi longtemps que ces options existent, à moins que celles-ci ne soient couvertes par des options équivalentes ou par d'autres instruments qui peuvent être utilisés dans ce but. Il en est de même des options d'achat équivalentes ou des autres instruments que le portefeuille doit détenir lorsqu'il ne possède pas les titres sous-jacents au moment de la vente des options d'achat afférentes.

Par dérogation à cette règle, la société peut vendre, pour n'importe quel portefeuille, des options d'achat sur des titres qu'il ne possède pas au moment de la conclusion du contrat d'option si les conditions suivantes sont respectées: la somme des prix d'exercice des options d'achat ainsi vendues ne peut pas dépasser 25% de la valeur de l'actif net du portefeuille considéré; le portefeuille considéré doit à tout instant être en mesure d'assurer la couverture des positions prises dans le cadre de ces ventes.

Lorsque la société vend des options de vente pour n'importe quel portefeuille, le portefeuille considéré doit être couvert pendant toute la durée du contrat d'option par les liquidités dont il peut avoir besoin pour payer les titres qui lui sont livrés en cas d'exercice des options par la contrepartie.

Pour n'importe quel portefeuille, la somme des engagements qui découlent des ventes d'options d'achat et des ventes d'options de vente (à l'exclusion des ventes d'options d'achat pour lesquelles le portefeuille dispose d'une couverture adéquate) ne peuvent à aucun moment dépasser ensemble la valeur de l'actif net du portefeuille correspondant. Dans ce contexte, l'engagement sur les contrats d'options d'achat et de vente vendus est égal à la somme des prix d'exercice des options.

2) Opérations portant sur des contrats à terme et des contrats d'options sur instruments financiers

A l'exception des opérations de gré à gré dont il est question sous le point «Opérations qui ont pour but la couverture des risques de variation des taux d'intérêt», les opérations portant sur des contrats à terme et des contrats d'options sur instruments financiers ne peuvent porter que sur des contrats qui sont négociés sur un marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public.

Opérations qui ont pour but la couverture des risques liés à l'évolution des marchés boursiers

Dans le but de se couvrir globalement contre le risque d'une évolution défavorable des marchés boursiers, la société peut vendre, pour n'importe quel portefeuille, des contrats à terme sur indices boursiers et vendre des options d'achat ou acheter des options de vente sur indices boursiers, pour autant qu'il existe une corrélation suffisamment étroite entre la composition de l'indice utilisé et celle du portefeuille correspondant.

Pour n'importe quel portefeuille, le total des engagements ayant trait à des contrats à terme et des contrats d'option sur indices boursiers ne doit pas dépasser la valeur d'évaluation globale des titres détenus par le portefeuille considéré dans le marché correspondant à cet indice.

Opérations qui ont pour but la couverture des risques de variation des taux d'intérêt

Dans le but de se couvrir globalement contre les risques de variation des taux d'intérêt, la société peut vendre des contrats à terme sur taux d'intérêt. Dans le même but, elle peut aussi vendre des options d'achat ou acheter des options de vente sur taux d'intérêt ou encore procéder à des échanges de taux d'intérêt dans le cadre d'opérations de gré à gré traitées avec des institutions financières de premier ordre spécialisées dans ce type d'opérations.

Pour n'importe quel portefeuille, le total des engagements ayant trait à des contrats d'échange sur taux d'intérêt ne doit pas dépasser la valeur d'évaluation globale des actifs à couvrir détenus par le portefeuille considéré dans la devise correspondant à celle des contrats en question.

Opérations qui sont traitées dans un but autre que de couverture

A part les contrats d'option sur valeurs mobilières et les contrats ayant pour objet des devises, la société peut, pour n'importe quel portefeuille et dans un but autre que de couverture, acheter et vendre des contrats à terme et des contrats d'option sur tous types d'instruments financiers à condition que la somme des engagements qui découlent de ces opérations d'achat et de vente cumulée avec la somme des engagements qui découlent des ventes d'options d'achat et des ventes d'options de vente sur valeurs mobilières ne dépasse à aucun moment la valeur de l'actif net du portefeuille considéré.

Les ventes d'options d'achat sur valeurs mobilières pour lesquelles le portefeuille considéré dispose d'une couverture adéquate n'entrent pas en ligne de compte pour le calcul de la somme des engagements du portefeuille qui sont visés ci-avant.

Dans ce contexte, les engagements qui découlent des opérations qui n'ont pas pour objet des options sur valeurs mobilières sont définis comme suit:

- l'engagement découlant des contrats à terme est égal à la valeur de liquidation des positions sous-jacentes nettes des contrats portant sur des instruments financiers identiques (après compensation entre positions acheteuses et vendeuses), sans qu'il y ait lieu de tenir compte des échéances respectives; et
- l'engagement découlant des contrats d'option achetés et vendus est égal à la somme des prix d'exercice des options composant les positions nettes vendeuses non couvertes portant sur un même actif sous-jacent, sans qu'il y ait lieu de tenir compte des échéances respectives.

Généralité

La somme des primes payées pour l'acquisition des options d'achat et des options de vente sur valeurs mobilières (avec couverture des risques ou non) ne peut pas, ensemble avec la somme des primes payées pour l'acquisition des options d'achat et des options de vente sur instruments financiers (avec couverture des risques ou non), dépasser 15% de la valeur de l'actif net du portefeuille considéré.

II. Techniques et instruments destinés à couvrir les risques de change

La société est autorisée, pour n'importe quel portefeuille, à recourir à des techniques et à des instruments destinés à couvrir les risques de change dans le cadre de la gestion de ses actifs et de ses engagements.

Dans ce but, la société peut, pour n'importe quel portefeuille, s'engager dans des opérations qui ont pour objet la vente de contrats à terme sur devises ainsi que la vente d'options d'achat ou l'achat d'options de vente sur devises. Les opérations qui sont visées ici ne peuvent porter que sur des contrats qui sont négociés sur un marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public. Dans le même but, elle peut aussi vendre à terme ou échanger des devises dans le cadre d'opérations de gré à gré traitées avec des institutions financières de premier ordre spécialisées dans ce type d'opérations.

Le but de couverture contre les fluctuations de change des opérations précitées présuppose l'existence d'un lien direct entre celles-ci et les actifs à couvrir dans le portefeuille considéré, ce qui implique que les opérations traitées dans une devise déterminée ne peuvent pas dépasser en volume la valeur d'évaluation de l'ensemble des actifs libellés dans cette même devise, ni la durée de détention de ces actifs.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Sandweiler (Findel), à la date figurant en tête des présentes.

Et lecture faite aux comparants, les membres du bureau signent tous avec Nous notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: J. Ebel, O. Humblet, J. Hasse, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 15 mai 2003, vol. 138S, fol. 96, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mai 2003.

J. Elvinger.

(025544.3/211/327) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mai 2003.

DEUTSCHE GIROZENTRALE HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1855 Luxembourg, 38, avenue J.F. Kennedy.

H. R. Luxembourg B 11.369.

Auszug aus dem Protokoll der außerordentlichen statutarischen Generalversammlung der Aktionäre vom 9. Mai 2003

Beschlussfassung:

1. Die Generalversammlung nimmt das Ausscheiden von Herrn Hans-Joachim Reichert zum 31. März 2003 aus dem Verwaltungsrat der Gesellschaft zur Kenntnis.

2. Die Generalversammlung wählt zum 1. April 2003, Herrn Dr. Peter J. Mathis, stellvertretendes Mitglied im Vorstand der DekaBank DEUTSCHE GIROZENTRALE, Frankfurt, in den Verwaltungsrat der Gesellschaft. Die Amtszeit endet mit Schluss der ordentlichen Generalversammlung am 5. März 2004.

3. Zum Kommissar für das Geschäftsjahr 2003 wird PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. bestellt.

Sämtliche Beschlüsse der Generalversammlung werden einstimmig gefasst.

Der Verwaltungsrat der DEUTSCHEN GIROZENTRALE HOLDING S.A. hat beschlossen, Herrn Dr. Peter J. Mathis zum Vorsitzenden des Verwaltungsrates zu wählen.

DEUTSCHE GIROZENTRALE HOLDING S.A.

R. Mach / B. Stuckenbroeker

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2003, réf. LSO-AE05030. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024503.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2003.

ACM BERNSTEIN BLENDED STYLE INVESTMENTS, Fonds Commun de Placement.

Amendment to the Management Regulations

By decision of ALLIANCE CAPITAL (LUXEMBOURG) S.A. acting as management company, with the approval of BROWN BROTHER HARRIMAN S.C.A. acting as custodian, the Management Regulations of ACM BERNSTEIN BLENDED STYLE INVESTMENTS are amended as follows:

1) The item B) of the section 5) «Investment Restrictions» is amended to read as follows:

«Upon a resolution of the board of directors, taking note that the provisions of the Directive 2001/108/CE have been implemented in all the Member States of the EU in which the shares of the Fund are contemplated to be registered for distribution, the following will replace the restrictions set out above»

2) A second addendum is added to the Management Regulations and such second addendum should read as follows:

«Second Addendum to the Management Regulations

of

ACM BERNSTEIN BLENDED STYLE INVESTMENTS

describing the Global Equity Portfolio

Following a decision of the Management Company made with the consent of the Custodian of ACM BERNSTEIN BLENDED STYLE INVESTMENTS, a fonds commun de placement under the laws of Luxembourg (the «Fund»), a portfolio is created within the Fund under the name ACM BERNSTEIN BLENDED STYLE INVESTMENTS - GLOBAL EQUITY PORTFOLIO.

The Management Company may in connection with the Global Equity Portfolio issue Shares of the following classes:

Global Equity Portfolio A («Class A Shares»)

Global Equity Portfolio B («Class B Shares»)

Global Equity Portfolio C («Class C Shares»)

Global Equity Portfolio C2 («Class C2 Shares»)

Global Equity Portfolio I («Class I Shares»)

Global Equity Portfolio J («Class J Shares»)

Global Equity Portfolio AJ («Class AJ Shares»)

Global Equity Portfolio S («Class S Shares»)

The Shares of each class are issued at a base price determined initially by the Management Company, which subsequently shall be equal to their net asset value, plus the sales charge or contingent deferred sales charge, as provided in the sales documents. The Management Company determines in respect of each class the initial offering period and the

minimum subscription and holding requirements, which shall be published in the sales documents. The issuance of certain classes of Shares may be restricted to defined jurisdictions as specified in the sales documents.

The percentage fees payable in respect of the different classes of Shares, which may comprise the management fee, an investment management fee, a shareholder servicing fee and a distribution fee, which are payable at such intervals as shall be determined in the sales documents, are set out in Appendix A to the Management Regulations. For each class of Shares, the fees will be deducted from the proportion of the net assets of the Global Equity Portfolio attributable to such class.

The Shares of each class may be redeemed at the option of the shareholders on each valuation day.

Shares may be converted into Shares of other portfolios within the limits stated in the sales documents.

The investment objective of the Portfolio is to seek long-term capital appreciation by investing in a portfolio of equity securities of established companies. The Portfolio intends to spread investment risk and expects to invest in equity securities of issuers domiciled in developed countries, including the United States, the developed nations in Europe and the Far East, Canada and Australia. From time to time, the Portfolio may invest in equity securities of companies domiciled, or with significant operations, in emerging market countries as described below. Such investments in emerging countries are not expected to exceed 20% of the Portfolio's total net assets.

In managing the Portfolio, the Investment Manager intends to allocate the Portfolio's total net assets among securities identified through application of the Investment Manager's «Global Growth Trends» and «Global Value» investment disciplines, each as described below.

The Investment Manager expects normally to manage the portfolio's total net assets to a 50% Global Growth Trends and 50% Global Value target allocation. However, depending on market conditions, the Investment Manager's allocation of the Portfolio's total net assets between the Global Growth Trends and Global Value investment disciplines may vary within a range normally expected to be approximately 45%-55%. In certain circumstances, when the Investment Manager determines that conditions favoring one investment discipline are especially compelling, this range may extend to 60%-40%.

In order to correct any imbalance resulting from differences in the relative appreciation or depreciation of the Portfolio's net assets invested in the two investment disciplines the Investment Manager will «rebalance» the Portfolio's net assets. Each such «rebalancing» will result in an appropriate allocation range between the Global Growth Trends and Global Value investment disciplines determined by the Investment Manager in light of prevailing circumstances to optimally control «style risk» while limiting the portfolio's transaction costs.

The Investment Manager will determine which countries are emerging-market countries. In general, these will be the countries considered to be developing countries by the international financial community. Examples of emerging-market countries are Argentina, Brazil, Chile, the Czech Republic, India, Indonesia, Israel, Malaysia, Mexico, the People's Republic of China, the Philippines, Poland, South Africa, South Korea, Taiwan, Thailand and Turkey. Investments in other emerging-market countries, including Egypt, Hungary, Peru and Russia, may be made at the discretion of the Investment Manager.

Currently, markets in Russia do not qualify as regulated markets under the investment restrictions, and, therefore, investments in securities dealt on such markets are subject to the 10% limit set forth in Appendix A «Investment Restrictions», paragraph (5).

Global Growth Trends Investment Process

The Global Growth Trends investment discipline attempts to identify companies that have delivered rapidly growing revenues or earnings and are judged likely to continue to do so. The Investment Manager's Global Growth Trends approach to equity investing generally defines «Growth» by reference to a company's growth potential, without regard to current income.

The Portfolio's total net assets invested in global equity securities utilizing the Investment Manager's Global Growth Trends investment discipline will be allocated by the Investment Manager among various industry sectors determined by the Investment Manager to possess superior growth potential, each such industry sector designated a «subportfolio.» The individual global equity securities represented by a subportfolio relating to a particular industry sector will be selected by the Investment Manager's in-house research analyst responsible for that particular industry sector.

The current subportfolios designated by the Investment Manager in conjunction with the Investment Manager's Global Growth Trends investment discipline are as follows: (1) communications/information technology, (2) health care, (3) financial services, (4) infrastructure, (5) energy and (6) consumer growth. The percentage of the Portfolio's total net assets allocated to any one subportfolio will depend upon the Investment Manager's assessment of current and forecasted economic and investment conditions.

The Investment Manager's Director of Research, in his or her discretion, may (i) redesignate or alter the criteria relating to an existing subportfolio as a particular industry sector's growth potential fluctuates, (ii) retire an existing subportfolio as the growth potential of the relevant industry sector decreases or (iii) establish a new subportfolio as the growth potential of a new or different industry sector increases.

Global Value Investment Process

The «Value» investment discipline attempts to identify securities that are undervalued using a disciplined fundamental value approach. The Investment Manager believes that, over time, a company's stock price will come to reflect its intrinsic economic value. The Investment Manager's fundamental value approach to equity investing generally defines value by reference to the relationship between a security's current price and its intrinsic economic value as measured by long-term earnings prospects. In each market, this approach seeks to identify, in the first instance, a universe of securities that are considered to be undervalued because they are attractively priced relative to their future earnings power. Accordingly, forecasting corporate earnings and dividend-paying capability is the heart of the fundamental approach. Secu-

rities of companies in any industry, country or region can become mispriced, and the Investment Manager will seek to exploit all such opportunities when selecting securities for the Portfolio.

Types of Investments

The Portfolio may invest in the types of investments described below. These types of investments are merely illustrative and should not be construed as limiting the Portfolio's ability to invest in other types of securities.

The equity securities in which the Portfolio may invest include common stock, preferred stock, securities convertible into common stock or preferred stock and equity interests in partnerships, trusts or other types of equity securities that qualify as transferable securities.

The Management Company does not intend to declare dividends in respect of the Global Equity Portfolio for any class of Shares. Therefore the net income and net realized profits attributable to the Shares will be reflected in the respective net asset value of the Shares.

The reference currency of the Global Equity Portfolio shall be the Dollar.»

3) The following table relating to ACM BERNSTEIN BLENDED STYLE INVESTMENTS - Global Equity Portfolio is added to the Appendix A:

ACM BERNSTEIN BLENDED STYLE INVESTMENTS - Global Equity Fund

Portfolio Expenses:	Class A/AJ	Class B/J	(Class C2)	Class I	Class S
Management Fee:	0.10%	0.10%	0.10%	0.10%	0.03%
Advisory Fee	0.95%	0.95%	0.95%	0.95%	0.95%
Distribution Fee:	None	1.00%	None	None	None
Shareholder Service Fee:	0.80%	0.80%	1.25%	None	None

Dated 3rd June, 2003.

Signature / Signature

Management Company / Custodian

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00738. – Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

Acte modificatif au règlement de gestion

Par décision de ALLIANCE CAPITAL (LUXEMBOURG) S.A. agissant en tant que société de gestion, avec l'accord de BROWN BROTHER HARRIMAN S.C.A. agissant en tant que banque dépositaire, le règlement de gestion de ACM BERNSTEIN BLENDED STYLE INVESTMENTS est modifié comme suit:

1) Le point B) de la section 5) «Restrictions d'Investissement» est modifié comme suit:

«Sur décision du conseil d'administration, prenant note que les dispositions de la Directive 2001/108/CE ont été transposées dans tous les Etats Membres de l'UE dans lesquelles les actions du Fonds ont l'intention d'être enregistrées pour distribution, ce qui suit remplacera les restrictions décrites ci-dessus».

2) Un deuxième addendum est ajouté au règlement de gestion et ce deuxième addendum se lit comme suit:

«Deuxième Addendum au Règlement de Gestion de ACM BERNSTEIN BLENDED STYLE INVESTMENTS décrivant le Global Equity Portfolio

Suite à une décision de la Société de Gestion prise en accord avec la Banque Dépositaire de ACM BERNSTEIN BLENDED STYLE INVESTMENTS, un fonds commun de placement sous la loi luxembourgeoise (le «Fonds»), un portefeuille est créé à l'intérieur du Fonds sous la dénomination ACM BERNSTEIN BLENDED STYLE INVESTMENTS-GLOBAL EQUITY PORTFOLIO.

La Société de Gestion peut, en rapport avec le «Global Equity Portfolio», émettre des parts dans les classes suivantes:

- Global Equity Portfolio A («Parts de catégorie A»)
- Global Equity Portfolio B («Parts de catégorie B»)
- Global Equity Portfolio C («Parts de catégorie C»)
- Global Equity Portfolio C2 («Parts de catégorie C2»)
- Global Equity Portfolio I («Parts de catégorie I»)
- Global Equity Portfolio J («Parts de catégorie J»)
- Global Equity Portfolio AJ («Parts de catégorie AJ»)
- Global Equity Portfolio S («Parts de catégorie S»)

Les Parts de chaque catégorie sont émises à un prix de base initialement déterminé par la Société de Gestion et qui sera par la suite, égal à la valeur d'inventaire nette respective majorée des droits d'entrée ou des commissions de ventes différées éventuelles, comme stipulés dans les documents de vente. La Société de Gestion détermine par rapport à chaque catégorie la période d'offre initiale, la souscription minimale et les exigences de détention, qui seront publiées dans les documents de vente. L'émission de certaines catégories de parts peut être limitée selon les caractéristiques stipulées dans les documents de vente.

Le pourcentage des commissions payables selon les différentes catégories de parts, qui peut comprendre des commissions de gestion, commissions de gestion d'investissement, commissions de services rendus aux porteurs de parts, commissions de distribution, qui sont payables à des intervalles tels que définis dans les documents de vente, établis à l'Annexe A du Règlement de Gestion. Pour chaque catégorie de parts, les commissions seront déduites de la proportion des actifs nets du portefeuille Global Equity Portfolio, attribuées à chaque catégorie.

Les parts de chacune de ces catégories peuvent être rachetées à la demande des porteurs de parts à chaque jour d'évaluation.

Les parts peuvent être converties en parts d'autres portefeuilles dans les limites décrites dans les documents de vente.

L'objectif d'investissement du portefeuille est de rechercher une croissance de capital à long terme en investissant dans un portefeuille d'actions de sociétés constituées. Le Portefeuille a l'intention de diversifier les risques d'investissement et d'investir dans des actions d'émetteurs domiciliés dans les pays développés, incluant les Etats-Unis, les pays développés d'Europe et d'Extrême Orient, du Canada et de l'Australie. De temps en temps, le Portefeuille investira dans des actions de sociétés domiciliées ou ayant une partie importante de leurs opérations dans des pays émergents tel que décrit ci-dessous. Il n'est pas prévu que ces investissements dans les pays émergents excéderont 20% du total des avoirs nets du Portefeuille.

En gérant le Portefeuille, le Gestionnaire a l'intention d'investir le total des avoirs nets du Portefeuille dans des titres identifiés en appliquant les méthodes d'investissement du Gestionnaire «Tendance de Croissance Globale» et «Valeur Globale».

Le Gestionnaire a l'intention normalement de gérer les avoirs nets totaux du Portefeuille à 50% par la méthode «Tendance de Croissance Globale» et 50% par la méthode «Valeur Globale». Cependant, selon les conditions du marché, l'allocation des avoirs nets totaux du Portefeuille par le Gestionnaire entre les méthodes d'investissement «Tendance de Croissance Globale» et «Valeur Globale» pourra varier selon un pourcentage qui devrait normalement être approximativement de 45%-55%. Dans certaines circonstances, lorsque le Gestionnaire considère que les conditions favorisent l'une des méthodes d'investissement, ce pourcentage pourra être porté à 60%-40%.

Afin de corriger le déséquilibre résultant des différences dans l'augmentation ou la diminution relative des avoirs nets du Portefeuille investis selon chacune des méthodes d'investissement, le Gestionnaire «rebalancera» les avoirs nets du Portefeuille. Un tel «rebalancement» pourra entraîner une redistribution appropriée des avoirs nets du Portefeuille entre les méthodes d'investissement «Tendance de Croissance Globale» et «Valeur Globale» déterminée par le Gestionnaire au vu des circonstances qui prévalent afin de contrôler de manière optimale le risque tout en limitant les frais de transaction du Portefeuille.

Le Gestionnaire déterminera les pays qui constituent des pays émergents. En général, ces pays seront les pays étant considérés comme des pays en voie de développement par la communauté financière internationale. Des exemples de pays émergents sont l'Argentine, le Brésil, le Chili, la République Tchèque, l'Inde, l'Indonésie, l'Israël, la Malaisie, le Mexique, la République Populaire de Chine, les Philippines, la Pologne, l'Afrique de Sud, la Corée du Sud, Taiwan, la Thaïlande et la Turquie. Des investissements dans d'autres pays émergents incluant l'Egypte, la Hongrie, le Pérou et la Russie pourront être faits à la discrétion du Gestionnaire.

Actuellement, les marchés russes ne sont pas considérés comme des marchés réglementés conformément aux restrictions d'investissement. En conséquence, les investissements dans des titres négociés sur ces marchés sont sujets à la limite d'investissement des 10% prévue au paragraphe (5) de l'Annexe A «Restrictions d'Investissement».

Procédé d'investissement suivant la méthode «Tendance de Croissance Globale»

La méthode d'investissement «Tendance de Croissance Globale» a pour but d'identifier les sociétés qui ont développé rapidement leurs revenus ou leurs gains et qui devraient continuer à faire de même. L'approche «Tendance de Croissance Globale» du Gestionnaire en ce qui concerne les actions définit généralement la croissance par référence au potentiel de croissance de la société sans avoir égard à ses revenus actuels.

Le total des avoirs nets du Portefeuille investit dans des actions en utilisant la méthode d'investissement «Tendance de Croissance Globale» du Gestionnaire sera réparti par le Gestionnaire entre les différents secteurs industriels déterminés par le Gestionnaire comme possédant un capital de croissance important, chacun de ces secteurs d'industrie étant désigné comme un «sous-portefeuille». Les actions représentées par un sous-portefeuille relatif à un secteur industriel particulier seront sélectionnées par l'analyste interne du Gestionnaire responsable de ce secteur industriel.

Les sous-portefeuilles actuels désignés par le Gestionnaire en relation avec la méthode d'investissement «Tendance de Croissance Globale» sont les suivants: (1) communications/technologies d'information, (2) santé, (3) services financiers, (4) infrastructure, (5) énergie et (6) croissance des consommateurs. Le pourcentage des avoirs nets totaux du Portefeuille alloué à chacun des sous-portefeuilles dépendra du jugement du Gestionnaire des conditions économiques et d'investissement actuelles et futures. Le Directeur de Recherche du Gestionnaire pourra, à sa discrétion, (i) redésigner ou changer les critères relatifs à un sous-portefeuille lorsque le potentiel de croissance du secteur industriel concerné fluctuera, (ii) retirer un sous-portefeuille lorsque le potentiel de croissance du secteur industriel concerné diminuera ou (iii) introduire un nouveau sous-portefeuille lorsque le potentiel de croissance d'un nouveau ou d'un autre secteur industriel augmentera.

Méthode d'investissement «Valeur Globale»

La méthode d'investissement «Valeur» a pour but d'identifier les titres qui sont sous-évalués en utilisant une approche basée sur la valeur. Le Gestionnaire considère que, à terme, le prix des actions d'une société arrivera à refléter sa valeur économique intrinsèque. La méthode valeur du Gestionnaire en ce qui concerne les actions définit la valeur par référence à la relation entre le prix actuel des actions et la valeur économique intrinsèque de la société mesuré par rapport aux perspectives de revenus à long terme. Dans chaque marché, cette approche essaie d'identifier avant tout les titres qui sont considérés comme étant sous-évalués, les prix étant particulièrement attractifs par rapport à leur pouvoir de revenus futurs. Conformément à cela, les prévisions de revenus de la société et sa capacité à payer des dividendes sont au coeur de cette méthode. Les titres des sociétés de n'importe quel secteur industriel, pays ou région peuvent être sous-évalués et le Gestionnaire essaiera d'exploiter de telles opportunités en sélectionnant ces titres pour le Portefeuille.

Types d'Investissements

Le Portefeuille pourra investir dans les types d'investissements décrits ci-dessous. Ces types d'investissement sont principalement illustratifs et ne doivent pas être considérés comme limitant la possibilité pour le Portefeuille d'investir dans d'autres types de titres.

Les actions dans lesquelles le Portefeuille pourra investir incluent les actions, les actions préférentielles, les titres convertibles en actions ou en actions préférentielles et les parts de capital dans des associations, trusts ou autres types de titres permettant de participer au capital qui sont qualifiés de valeurs mobilières.

La Société de Gestion n'a pas l'intention de déclarer des dividendes en rapport avec le Global Equity Portfolio pour une quelconque catégorie de parts. Par conséquent, le revenu net ou bénéfice net réalisé attribué à chaque part sera reflété dans la valeur nette d'inventaire respective des parts.

La devise de référence du Global Equity Portfolio est le Dollar.

3) Le tableau suivant relatif à ACM BERNSTEIN BLENDED STYLE INVESTMENTS - GLOBAL EQUITY PORTFOLIO est ajouté à l'Annexe A.

ACM BERNSTEIN BLENDED STYLE INVESTMENTS -
Global Equity Fund

Portfolio Expenses:	Class A/AJ	Class B/J	(Class C2)	Class I	Class S
Management Fee:	0.10%	0.10%	0.10%	0.10%	0.03%
Advisory Fee	0.95%	0.95%	0.95%	0.95%	0.95%
Distribution Fee:	None	1.00%	None	None	None
Shareholder Service Fee:	0.80%	0.80%	1.25%	None	None

Daté 3 juin 2003

Signature / Signature

Société de Gestion / Banque Dépositaire

Pour traduction conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 3 juin 2003, réf. LSO-AF00737. – Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(027220.2//253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juin 2003.

PODIUM INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 38.650.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2003, réf. LSO-AE05002, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2003.

R-P. Pels.

(024431.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2003.

PODIUM INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 38.650.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2003, réf. LSO-AE05000, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2003.

R-P. Pels.

(024411.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2003.

PODIUM INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Capital social: 31.250,- EUR.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.
R. C. Luxembourg B 38.650.

EXTRAIT

Après avoir pris connaissance du bilan au 31 décembre 1999 adopté par l'Assemblée Générale Ordinaire ajournée en date du 12 mai 2003 et en se référant à l'article 100 de la loi fondamentale sur les sociétés commerciales, l'Assemblée Générale décide de ne pas procéder à une dissolution de la Société, mais de continuer les opérations nonobstant la situation économique et financière de la société et la perte dépassant la moitié du capital social.

R-P. Pels.

Enregistré à Luxembourg, le 22 mai 2003, réf. LSO-AE04998. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024409.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2003.

BANQUE HAPOALIM (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 37.622.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2003, réf. LSO-AE04630, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mai 2003.

Pour BANQUE HAPOALIM (LUXEMBOURG) S.A.

p. E. Grumberg, emp.

Son mandataire

F. Noel

(024660.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2003.

FINABENE HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.
R. C. Luxembourg B 83.600.

EXTRAIT

L'assemblée générale ordinaire annuelle des associés de FINABENE HOLDING, S.à r.l. réunie à Luxembourg en date du 15 mai 2003 a pris à l'unanimité les décisions suivantes:

Première résolution

Les comptes annuels au 31 décembre 2002 et l'affectation des résultats au 31 décembre 2002 tels qu'établis par la FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ sont approuvés.

Deuxième résolution

L'associé unique décide de reporter la perte de l'exercice à nouveau.

Troisième résolution

L'associé unique décide de donner quitus aux gérants pour l'exercice de leurs mandats jusqu'à la présente assemblée.

Pour extrait conforme

A. Lorang

Avocat

Enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2003, réf. LSO-AE04291. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024350.2//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2003.

FINABENE HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.
R. C. Luxembourg B 83.600.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 20 mai 2003, réf. LSO-AE04292, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 mai 2003.

A. Lorang.

(024352.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2003.

AXEL DEVELOPPEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 62.227.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2003, réf. LSO-AE03328, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2003.

Pour AXEL DEVELOPPEMENT S.A., Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(024950.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2003.

ESMOLUX HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 30.777.

Assemblée générale annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 8 mai 2003, du rapport et de la décision du Conseil d'Administration de la société ESMOLUX HOLDING S.A., que les actionnaires et administrateurs, à l'unanimité de voix, ont pris les décisions suivantes pour les comptes annuels de 2002.

1) Décharge accordée aux administrateurs pour l'année 2002:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

M. C.J. Van Herpt.

Décharge accordée à l'administrateur-délégué pour l'année 2002:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année 2002:

AUTONOME DE REVISION.

2) Election des nouveaux administrateurs pour une durée de 6 ans à compter de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 8 mai 2003:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

MUTUA (LUXEMBOURG) S.A.

M. C.J. Van Herpt.

3) Le conseil d'administration a élu MANACOR (LUXEMBOURG) S.A. en tant qu'administrateur-délégué de la société sur autorisation des actionnaires pour une durée de 6 ans.

4) Les mandats des administrateurs, de l'administrateur-délégué et du commissaire aux comptes expireront à la fin du mandat de 6 ans à compter de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 8 mai 2003.

5) Du profit qui s'élève à EUR 63.148,91 un montant de 3.157,44 est affecté à la réserve légale. Le reste du profit est reporté.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ESMOLUX HOLDING S.A.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Administrateur-Délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 mai 2003, réf. LSO-AE03649. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024683.3/683/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2003.

DELFIN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 40.546.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2003, réf. LSO-AE03332, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2003.

Pour DELFIN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(024947.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2003.

DELFIN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 40.546.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 16 mai 2003, réf. LSO-AE03331, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mai 2003.

Pour DELFIN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

(024948.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2003.

WASTE EQUIPMENT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 57.332.

—
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire qui s'est tenue le 28 mars 2003 à 15.30 à Luxembourg
23, avenue de la Porte-Neuve*

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente assemblée.
- L'Assemblée Générale acte la décision de MM. André Angelsberg et Guy Reding de ne pas demander le renouvellement de leur mandat d'administrateur, les remercie pour leur précieuse collaboration et nomme en remplacement: Monsieur Jean Quintus, Administrateur de sociétés, demeurant à Blaschette, 11, rue de Fischbach, COSAFIN S.A., Société Anonyme, ayant son siège social à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-neuve,
- Par ailleurs, l'Assemblée décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Koen Lozie, ainsi que le mandat de Commissaire aux Comptes de H.R.T. REVISION, S.à r.l.
- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2003.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 21 mai 2003, réf. LSO-AE04603. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024821.3/1172/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2003.

ADDENDA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 66.947.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2003, réf. LSO-AE05281, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 mai 2003.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(024909.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2003.

ADDENDA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 66.947.

—
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
tenue de manière extraordinaire le 25 avril 2003*

Résolutions

L'assemblée, après lecture de la lettre de démission de Monsieur Federico Franzina de sa fonction d'administrateur et président du conseil d'administration, prend acte de cette démission. L'assemblée le remercie pour l'activité déployée jusqu'à ce jour.

L'assemblée nomme comme nouvel administrateur et président du conseil d'administration, avec effet à ce jour, M. Lucca Chechinato, demeurant à Luxembourg, son mandat ayant la même échéance que celui de son prédécesseur, expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clôturant le 31 décembre 2003.

Les mandats du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de nommer pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice clôturant le 31 décembre 2002.

DELOITTE & TOUCHE S.A., 3, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 23 mai 2003, réf. LSO-AE05279. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024907.3/024/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mai 2003.

ICA REINSURANCE, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 29.867.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue à Luxembourg le 3 avril 2003

L'Assemblée Générale du 3 avril 2003 renomme au poste d'Administrateur:

- Monsieur Bosse Gustafsson,
- Monsieur Dirk Anbeek,
- Monsieur Tony Nordblad.

Leur mandat prendra fin immédiatement après l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2003.

L'Assemblée Générale du 3 avril 2003 renomme également ERNST & YOUNG Luxembourg, comme Réviseur d'Entreprise. Son mandat prendra fin immédiatement après l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2003.

Pour la société ICA REINSURANCE

SINSER (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2003, réf. LSO-AE01365. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(024670.3/682/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mai 2003.

SHAREHOLDINGS AMONGST FINANCIERS IN EUROPE, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 54.845.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 20 juin 2003 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et compte de profits et pertes et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration

Signature

(03032/000/15)

SEDELLCO HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 35.443.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 20 juin 2003 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et compte de profits et pertes et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration

Signature

(03033/000/15) .

ALINVEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 7, rue du Fort Rheinsheim.
R. C. Luxembourg B 32.795.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 24 juin 2003 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et compte de profits et pertes et affectation des résultats au décembre 2002.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Le Conseil d'Administration

Signature

(03034/000/15)

CYBERSCOUTS BENELUX S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-9991 Weiswampach, 144, route de Stavelot.

Die Damen und Herren Aktionäre werden eingeladen zur

AUSSERORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

welche stattfinden wird in der Amtsstube von Notar Henri Hellinckx in Mersch, den 4. Juli 2003 um 10.00 Uhr, nachdem bei der außerordentlichen Generalversammlung vom 30. Mai 2003 das erforderliche Anwesenheitsquorum nicht erreicht wurde.

Tagesordnung:

- Annahme des Protokolls der außerordentlichen Generalversammlung vom 30. Mai 2003;
- Beschlussfassung über die Liquidation der Gesellschaft;
- Ernennung eines Liquidators.

Da bei dieser Versammlung kein Anwesenheitsquorum mehr erforderlich ist, werden die Entscheidungen durch die einfache Mehrheit der anwesenden bzw. vertretenen Aktionäre getroffen.

I (03039/667/16)

Der Verwaltungsrat.

RAIFFEISEN SCHWEIZ (LUXEMBURG) FONDS, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-5365 Munsbach, 1A, parc d'activité Syrdall.

H. R. Luxemburg B 45.656.

Einladung an die Anteilhaber zur

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

und zur

AUSSERORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

des RAIFFEISEN SCHWEIZ (LUXEMBOURG) FONDS (die «Gesellschaft»), die am 24. Juni 2003 um 11.00 Uhr und am 24. Juni 2003 um 11.15 Uhr in 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2085 Luxemburg stattfinden werden, um über die nachfolgenden Tagesordnungspunkte zu beraten und zu beschließen:

I) Ordentliche Generalversammlung

Tagesordnung:

1. Erörterung und Genehmigung des Lageberichts des Verwaltungsrates;
2. Erörterung des Berichts des Abschlußprüfers;
3. Vorlage und Feststellung des Jahresabschlusses für das Geschäftsjahr per 31. März 2003;
4. Feststellung des Geschäftsergebnisses und Beschließung der Gewinnverwendung;
5. Entlastung der Verwaltungsräte für das Geschäftsjahr per 31. März 2003.
6. Wahl der Verwaltungsräte bis zum Abhalten der Ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2004;
7. Wahl des unabhängigen Wirtschaftsprüfers bis zum Abhalten der Ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2004;
8. Verschiedenes.

Abstimmungen werden mit der einfachen Stimmenmehrheit der anwesenden und abgegebenen Stimmen entschieden. Eine Anteil berechtigt zu einer Stimme.

II) Außerordentliche Generalversammlung

Tagesordnung:

1. Verlegung des Gesellschaftssitzes der Gesellschaft von 1A, Parc d'activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Luxemburg, nach 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2085 Luxemburg-Stadt, und anschließende Änderung des ersten Satzes des Artikels 4 der Satzung der Gesellschaft wie folgt:
«Der Gesellschaftssitz befindet sich in der Gemeinde Luxemburg, Großherzogtum Luxemburg.»
2. Änderung des Artikels 23 Ziffer C. (c) zum Zwecke der Beseitigung der Querhaftung und entsprechende Entfernung des folgenden zweiten Halbsatzes unter Ziffer (c):
«sämtliche Verbindlichkeiten, zu welcher Masse auch immer sie gehören, verpflichtet jedoch die Gesellschaft als ein Ganzes, sofern keine abweichende Vereinbarung mit den Gläubigern besteht;»

Die Beschlußfähigkeit der Außerordentlichen Generalversammlung verlangt, daß wenigstens 50% der sich Umlauf befindlichen Anteile vertreten sind. Beschlüsse benötigen eine Mehrheit von zwei Dritteln der vertretenen Aktien. Unabhängig vom Inventarwert berechtigt ein Anteil zu einer Stimme.

Falls die Außerordentlichen Generalversammlung nicht beschlußfähig ist, kann eine Außerordentliche Generalversammlung einberufen werden, welche unabhängig von den vertretenen Anteilen beschlußfähig sein wird und an welcher Beschlüsse mit der oben beschriebenen Mehrheit angenommen werden können.

Jeder Anteilinhaber kann sich durch einen Bevollmächtigten vertreten lassen. Sollte es Ihnen nicht möglich sein, an der Ordentlichen Generalversammlung und/oder der Außerordentlichen Generalversammlung teilzunehmen, können Sie ein Bevollmächtigungsförmular am Sitz der Gesellschaft oder beim Schweizer Verband der Raiffeisenbanken, Vadianstr., 17, 9001 St. Gallen, anfragen und bis zum 23. Juni an obige Adresse er Post/Telefax zurücksenden.

Luxemburg, 6. Juni 2003.

Im Namen des Verwaltungsrates des RAIFFEISEN SCHWEIZ (LUXEMBOURG) FONDS

R. Signer

Vorsitzender des Verwaltungsrates

I (03035/1176/50)

ITACA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 27, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 51.520.

Les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social de la société le **30 juin 2003** à 14.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration.
2. Présentation et approbation du rapport du Commissaire aux comptes.
3. Présentation et approbation du bilan et du compte de profits et pertes arrêtés au 31 mars 2003.
4. Affectation du résultat.
5. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes.
6. Elections statutaires.
7. Divers.

I (03041/802/17)

Le Conseil d'Administration.

EXPERTISE SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital (in Liquidation).

Gesellschaftssitz: L-1445 Luxembourg-Strassen, 4, rue Thomas Edison.

H. R. Luxemburg B 60.370.

Die Anteilinhaber der EXPERTISE SICAV werden hiermit zur abschliessenden

AUSSERORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Anteilinhaber am **1. Juli 2003** am Gesellschaftssitz 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxembourg-Strassen um 16.00 Uhr (Luxemburger Ortszeit) eingeladen.

Die Tagesordnung lautet wie folgt:

Tagesordnung:

1. Bericht des Liquidators über die Verwendung des Vermögens der Sicav
2. Bericht des Wirtschaftsprüfers im Hinblick auf die Liquidation
3. Billigung der Liquidationsabrechnung
4. Entlastung des Liquidators und des Wirtschaftsprüfers
5. Abschluss der Liquidation
6. Bestimmung des Ortes, an dem die Bücher und die Schriftstücke der SICAV hinterlegt und für einen Zeitraum von 5 Jahren aufbewahrt werden
7. Bestimmung hinsichtlich des Zeitpunktes, an dem Gelder und Werte, welche den Gläubigern und Aktionären der SICAV nicht ausgezahlt werden können, bei der Caisse des Consignations hinterlegt werden
8. Verschiedenes

Die Anteilinhaber werden darauf hingewiesen, dass zur Beschlussfassung über die betreffenden Punkte der Tagesordnung der abschliessenden Generalversammlung kein Anwesenheitsquorum erforderlich ist und die Beschlüsse mit einfacher Mehrheit der Stimmen der anwesenden oder der vertretenen Anteile gefasst werden.

Anteilinhaber, die an der ausserordentlichen Generalversammlung teilnehmen möchten, werden gebeten, sich bis spätestens **27. Juni 2003** anzumelden.

I (03160/755/27)

Der Liquidator.

PROFITRUST S.A., Investmentgesellschaft mit unveränderlichem Kapital In Liquidation).

Gesellschaftssitz: L-1471 Luxemburg, 308, route d'Esch.

H. R. Luxemburg B 38.465.

Die Aktionäre der PROFITRUST S.A. werden hiermit zur abschließenden

AUSSERORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Aktionäre am 26. Juni 2003 am Gesellschaftssitz 308, route d'Esch, L-1471 Luxemburg um 11.00 Uhr (Luxemburger Ortszeit) eingeladen.

Die Tagesordnung lautet wie folgt:

Tagesordnung:

1. Entgegennahme des Verwaltungsratsberichtes für den Zeitraum vom 1. November 2002 bis zum 23. April 2003
2. Entgegennahme des Berichtes des Wirtschaftsprüfers für den Zeitraum vom 1. November 2002 bis zum 23. April 2003
3. Billigung der Bilanz zum 23. April 2003 sowie der Gewinn- und Verlustrechnung für den Zeitraum vom 1. November 2002 bis zum 23. April 2003
4. Entgegennahme des Berichtes des Liquidators über die Verwendung des Vermögens
5. Entgegennahme des Berichtes des Wirtschaftsprüfers im Hinblick auf die Liquidation
6. Billigung der Liquidationsabrechnung
7. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder
8. Entlastung des Liquidators und des Wirtschaftsprüfers
9. Abschluss der Liquidation
10. Bestimmung des Ortes, an dem die Bücher und die Schriftstücke der PROFITRUST S.A. hinterlegt und für einen Zeitraum von 5 Jahren aufbewahrt werden
11. Bestimmung über die Verwendung der Gelder und Werte, welche den Gläubigern und Aktionären der PROFITRUST S.A. nicht ausgezahlt werden können
12. Sonstiges

Die Aktionäre werden darauf hingewiesen, dass zur Beschlussfassung über die betreffenden Punkte des Tagesordnung der abschließenden Generalversammlung kein Anwesenheitsquorum erforderlich ist und die Beschlüsse mit einfacher Mehrheit der Stimmen der anwesenden oder der vertretenen Anteile gefasst werden.

Im Nachgang zur Generalversammlung wird den Aktionären entsprechend ihren Anteilen der Liquidationserlös über die Zahl- und Vertriebsstellen zur Auszahlung gebracht.

Aktionäre, die dieser Versammlung persönlich beiwohnen und an den Abstimmungen teilnehmen wollen, werden gebeten, ihre Aktien spätestens 5 ganze Tage vor der außerordentlichen Generalversammlung, bei der UNICO FINANCIAL SERVICES S.A. in Luxemburg oder der RAIFFEISEN ZENTRALBANK ÖSTERREICH AG in Wien zu hinterlegen.
I (03030/755/36) *Der Liquidator.*

WARDLEY ASIA PACIFIC INVESTMENTS LIMITED, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 36.299.

Shareholders are kindly invited to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

to be held at the registered office of the Company, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, on June 27, 2003 at 11.00 a.m. for the purpose of considering and voting upon the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the Reports of the Board of Directors and of the Auditor;
2. Approval of the Statement of Net Assets and of the Statement of Changes in Net Assets for the year ended as at December 31, 2002; allocation of the net results
3. Ratification of the Interim Dividend;
4. Ratification of the Director's remuneration for the year ended 31 December 2002;
5. Discharge to the Directors;
6. Statutory Appointments;
7. Miscellaneous.

Shareholders are advised that no quorum is required for the items of the agenda of the Annual General Meeting and that decisions will be taken on simple majority of the shares present or represented at the Meeting.

In order to attend the Meeting the owners of bearer shares have to deposit their shares five clear days before the Meeting at the offices of DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

I (03038/755/24)

By order of the Board of Directors.

LUXEMBOURG EUROPEAN AND AMERICAN FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 37.669.

We have the honour to invite our shareholders to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

to be held at the registered office of the Company, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, on *June 25, 2003* at 3.00 p.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the Reports of the Board of Directors and of the Independent Auditor.
2. Approval of the Statement of Net Assets and of the Statement of Changes in Net Assets for the year ended as at February 28, 2003; allocation of the net results.
3. Discharge to the Directors.
4. Statutory Appointments.
5. Miscellaneous.

The shareholders are advised that no quorum is required for the items on the agenda of the Annual General Meeting and that decisions will be taken on a simple majority of the shares present or represented at the Meeting with no restrictions.

In order to attend the Meeting, the owners of bearer shares will have to deposit their shares five clear days before the Meeting with DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, société anonyme, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

I (02240/755/23)

The Board of Directors.

COMPREHENSIVE HOLDINGS CORPORATION S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 9.954.

The Shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING REPORTED

which will be held on *June 30, 2003* at 15.00 p.m. at the registered office with the following

Agenda:

- To receive and approve the Management Report of the Directors.
- To receive and approve the Report of the Auditor for the year ended December 31, 2002.
- To receive and approve the annual accounts and appropriation of earnings for the year ended December 31, 2002.
- To grant discharge to the Directors and to the Auditor in respect of the execution of their mandates to December 31, 2002.
- Statutory nominations.

To be present or represented to this annual general meeting, Messrs. Shareholders are requested to deposit their shares five working days before the meeting at the head office.

I (03029/755/18)

The Board of Directors.

BCILUX, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 55.178.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la société qui se tiendra le *25 juin 2003* à 11.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice clôturé au 31 mars 2003;
2. Rapport du Réviseur d'Entreprises sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 mars 2003;
3. Approbation des comptes annuels arrêtés au 31 mars 2003;
4. Décharge aux Administrateurs et au Réviseurs d'Entreprises;
5. Nominations statutaires;
6. Divers.

Les actionnaires désirant assister à cette assemblée doivent déposer leurs actions cinq jours francs avant l'assemblée générale auprès de la SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, 19-21 boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

I (03037/755/18)

Le Conseil d'Administration.

29541

CLARA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R. C. Luxembourg B 52.501.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers, en date du vendredi 4 juillet 2003 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Examen et approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2002.
2. Examen et approbation du bilan et du compte pertes & profits au 31 décembre 2002.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
4. Divers.

Pour assister à cette assemblée, Messieurs les Actionnaires sont priés de déposer leurs titres au siège social cinq jours avant l'assemblée.

I (02206/502/18)

CRANBURY HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 11.797.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

qui se tiendra dans les bureaux de la S.F.C. REVISION, SOCIETE FIDUCIAIRE, COMPTABLE ET DE REVISION, 24-28, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, le mardi 24 juin 2003 à 9.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2002;
2. Examen et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002;
3. Affectation des résultats;
4. Quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes pour l'exercice 2002;
5. Nominations statutaires;
6. Fixation des émoluments du Commissaire aux comptes pour l'exercice 2003;
7. Examen de la situation de l'investissement;
8. Examen de la situation de trésorerie de la Société;
9. Poursuite de l'activité de la Société;
10. Questions diverses.

I (03036/000/22)

Le Conseil d'Administration.

3 C INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 61.265.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des Actionnaires qui aura lieu au siège social de la société à Luxembourg, 17, rue Beaumont, L-1219, le 27 juin 2003 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du conseil d'administration concernant les exercices se clôturant aux 31 décembre 2001 et 31 décembre 2002;
2. Rapport du commissaire aux comptes concernant les mêmes exercices;
3. Approbation du bilan, du compte de profits et pertes et de l'annexe aux 31 décembre 2001 et 31 décembre 2002;
4. Affectation des résultats des deux exercices;
5. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes;
6. Elections statutaires;
7. Divers.

I (03156/000/19)

Le Conseil d'Administration.

HSBC INTERNATIONAL SELECT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 84.174.

Shareholders are kindly invited to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

to be held at the registered office of the Sicav, 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, on *June 27, 2003* at 12.00 p.m. for the purpose of considering and voting upon the following agenda:

Agenda:

1. To adopt the Reports of the Board of Directors and of the Auditor;
2. To approve the Statement of the Net Assets and the Statement of Changes in Net Assets for the period ended as at March 31, 2003; to carry forward the net results for the period ended as at March 31, 2003;
3. To grant full discharge from their respective duties to the Directors having been in office until March 31, 2003;
4. To renew the mandates as Directors of Mr. Geoffrey Cook, Mr. Guy Anthony Hamilton, Mr. Christopher John Meade Keirle, Mr. Mark Christopher Parfitt and Mr. Martin David Spurling for a period of one year ending on the date of the next Annual General Meeting to be held in 2004, or until their successors have been appointed;
5. To renew the mandate of KPMG, Luxembourg as Auditor for a period of one year ending on the date of the next Annual General Meeting to be held in 2004;
6. Miscellaneous.

Shareholders are advised that decisions will be taken on simple majority of the shares present or represented at the Meeting.

I (03040/755/23)

The Board of Directors.

LDR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 33, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 51.524.

Les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social de la société le *30 juin 2003* à 15.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration.
2. Présentation et approbation du rapport du Commissaire aux comptes.
3. Présentation et approbation du bilan et du compte de profits et pertes arrêtés au 31 mars 2003.
4. Affectation du résultat.
5. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes.
6. Elections statutaires.
7. Divers.

I (03042/802/17)

Le Conseil d'Administration.

H NET HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 79.039.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *27 juin 2003* à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2002;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2002;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
7. divers.

I (03168/000/18)

Le Conseil d'Administration.

JALFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 33, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 51.521.

Les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social de la société le 30 juin 2003 à 11.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation et approbation des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration.
2. Présentation et approbation du rapport du Commissaire aux comptes.
3. Présentation et approbation du bilan et du compte de profits et pertes arrêtés au 31 mars 2003.
4. Affectation du résultat.
5. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes.
6. Elections statutaires.
7. Divers.

I (03043/802/17)

Le Conseil d'Administration.

JAPAN DYNAMIC FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 21.694.

Shareholders are kindly invited to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders of the Sicav, which will be held at the registered office of the Sicav, 69, route d'Esch, Luxembourg, on June 27, 2003 at 3.00 p.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the Reports of the Board of Directors and of the Independent Auditor;
2. Approval of the Statement of Net Assets and of the Statement of Changes in Net Assets for the year ended as at March 31, 2003;
3. Allocation of the net results;
4. Discharge to the Directors;
5. Statutory Appointments;
6. Miscellaneous.

The shareholders are advised that no quorum is required for the items on the agenda of the Annual General Meeting and that decisions will be taken on a simple majority of the shares present or represented at the Meeting with no restrictions.

In order to attend the Meeting, the owners of bearer shares will have to deposit their shares five clear days before the meeting at the registered office of DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., 69, route d'Esch, L-2953 Luxembourg.

I (03044/755/24)

The Board of Directors.

SARMOD INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 3, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 52.327.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 24 juin 2003 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire.
4. Acceptation de la démission du commissaire aux comptes et nomination de son remplaçant.
5. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
6. Divers.

I (03047/696/17)

Le Conseil d'Administration.

CAVES BERNARD-MASSARD, Société Anonyme.

Siège social: L-6773 Grevenmacher, 8, rue du Pont.
R. C. Luxembourg B 4.057.

Nous avons l'honneur de convoquer les actionnaires de notre société à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu au siège social à Grevenmacher, le mardi 24 juin 2003 à 15.00 heures.

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration.
2. Attestation du Réviseur d'Entreprises sur les comptes annuels de l'exercice 2002.
3. Présentation et approbation du Bilan et du compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2002.
4. Affectation du résultat de l'exercice.
5. Décharge à donner aux Administrateurs.
6. Confirmation du mandat du Réviseur d'Entreprise.

Pour pouvoir assister à l'Assemblée, les actionnaires sont priés de se conformer à l'article 17 des statuts et de déposer leurs titres jusqu'au 13 juin 2003 inclus dans un des établissements suivants:

- au siège social à Grevenmacher;
- à la DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG;
- à la BANQUE GENERALE DU LUXEMBOURG;
- et à leurs agences.

Grevenmacher, le 30 mai 2003.

Pour le Conseil d'Administration

C. Clasen

Président

I (03045/000/26)

VERA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 16.976.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 24 juin 2003 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2002, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
4. Démission et nomination d'un Administrateur.
5. Divers.

I (03046/005/16)

Le Conseil d'Administration.

HIGH SPIRIT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 20.459.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 24 juin 2003 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2002, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
4. Démission d'un Administrateur et décharge à lui accorder.
5. Nomination d'un nouvel Administrateur.
6. Divers.

I (03048/005/17)

Le Conseil d'Administration.

GERONIMO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 78.693.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 27 juin 2003 à 14.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

I (03049/534/16)

Le Conseil d'Administration.

SAMAT, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 68.282.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 27 juin 2003 à 14.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

I (03050/534/16)

Le Conseil d'Administration.

MIDILUX HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2121 Luxembourg-Kirchberg, 231, Val des Bons Malades.
R. C. Luxembourg B 6.749.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 30 juin 2003 à 11.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration, rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et rapport de révision sur les comptes consolidés de l'exercice 2002.
2. Approbation des comptes annuels et comptes annuels consolidés au 31 décembre 2002 et affectation du résultat.
3. Décharge aux Administrateurs, Commissaire aux Comptes et au Réviseur d'Entreprises.
4. Elections statutaires des Administrateurs, du Commissaire aux Comptes et du Réviseur d'Entreprises pour un nouveau terme d'un an.

I (03155/521/16)

Le Conseil d'Administration.

SELIGMAN GLOBAL HORIZON FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 58.792.

We have the pleasure of inviting you to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of Shareholders, which will be held on June 25, 2003 at 11.00 a.m. at the offices of STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A., 49, avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg, with the following agenda:

Agenda:

1. Presentation of the reports of the Board of Directors and of the Auditor.
2. Approval of the balance sheet, profit and loss account as of March 31, 2003 and the allocation of the net profits.
3. Discharge to be granted to the Directors and the Auditor for the fiscal year ended March 31, 2003.

4. Action on nomination for the re-election of the following Directors for the ensuing fiscal year:

- Paul C. Guidone.
- Stephen J. Hodgdon.
- Richard M. Potocki.
- Rodney G.D. Smith.
- Brian T. Zino.

5. Action on nomination for the re-election of the Auditor for the ensuing fiscal year.

6. Any other business which may be properly brought before the meeting.

The shareholders are advised that no quorum for the items of the agenda is required, and that the decisions will be taken at the majority vote of the shares present or represented at the Meeting. Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any Meeting by proxy.

I (03149/755/25)

By order of the Board of Directors.

SEFO LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 81.375.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu mercredi 25 juin 2003 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

I (03157/1267/14)

Le Conseil d'Administration.

SUN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 79.438.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu jeudi 26 juin 2003 à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

I (03158/1267/14)

Le Conseil d'Administration.

PALITANA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 44.748.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 14 juillet 2003 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

«Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.»

L'assemblée générale ordinaire du 3 mars 2003 n'a pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum requis par la loi n'étant pas atteint.

L'assemblée générale extraordinaire du 14 juillet 2003 délibérera valablement quelle que soit la portion du capital représentée.

I (03161/534/15)

Le Conseil d'Administration.

LUBESA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 82.407.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu jeudi 26 juin 2003 à 15.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

I (03159/1267/14)

Le Conseil d'Administration.

ABOWIJS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 31.922.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 24 juin 2003 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (03162/506/15)

Le Conseil d'Administration.

BENCHLEY INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 27.617.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 24 juin 2003 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (03163/506/15)

Le Conseil d'Administration.

PUSAN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 54.027.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 24 juin 2003 à 10.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (03164/506/15)

Le Conseil d'Administration.

DIGITAL FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 23.503.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 24 juin 2003 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (03165/506/15)

Le Conseil d'Administration.

SCREENEXCHANGE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 73.210.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 24 juin 2003 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

I (03166/506/16)

Le Conseil d'Administration.

MAXIMMO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 31.767.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui aura lieu lundi 7 juillet 2003 à 15.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales
2. Divers.

L'Assemblée Générale Statutaire du 4 avril 2003 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 4 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (03167/1267/14)

Le Conseil d'Administration.

WALSER PORTFOLIO, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-1952 Luxembourg, 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre.
H. R. Luxemburg B 79.320.

Der Verwaltungsrat hat beschlossen am 27. Juni 2003 um 10.30 Uhr in 1-7, rue Nina et Julien Lefèvre, L-1952 Luxemburg die

ORDENTLICHE GENERALVERSAMMLUNG

der Aktionäre mit folgender Tagesordnung einzuberufen:

Tagesordnung:

1. Bericht des Verwaltungsrates und des Abschlußprüfers.
2. Genehmigung der vom Verwaltungsrat vorgelegten Bilanz und der Gewinn- und Verlustrechnung zum 30. April 2003.
3. Verwendung des Jahresergebnisses.
4. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder und des Abschlußprüfers.

5. Ernennung des Abschlußprüfers.
6. Verschiedenes.

An der Generalversammlung kann jeder Aktionär - persönlich oder durch einen schriftlichen Bevollmächtigten - teilnehmen, der seine Aktien spätestens am Freitag, den 20. Juni 2003 am Gesellschaftssitz, bei der RAIFFEISENBANK KLEINWALSERTAL AG, Hirschegg, der HSBC TRINKAUS & BURKHARDT (INTERNATIONAL) S.A., Luxemburg oder der HSBC TRINKAUS & BURKHARDT KGaA, Düsseldorf, hinterlegt und bis zum Ende der Generalversammlung dort beläßt. Jeder Aktionär, der diese Voraussetzung erfüllt, erhält eine Eintrittskarte zur Generalversammlung.

Luxemburg, im Juni 2003.

WALSER PORTFOLIO

Der Verwaltungsrat

I (03205/755/26)

GLADYS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 60.054.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du *24 juin 2003* à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (03171/506/15)

Le Conseil d'Administration.

RIANCOURT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 41.186.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du *24 juin 2003* à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (03172/506/15)

Le Conseil d'Administration.

MERES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 83.265.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du *24 juin 2003* à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (03170/506/15)

Le Conseil d'Administration.

29550

AESHA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 21.828.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 24 juin 2003 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (03173/506/15)

Le Conseil d'Administration.

LE BOISSEAU S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 26.142.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 24 juin 2003 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (03174/506/15)

Le Conseil d'Administration.

TAMERLAN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 44.438.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 24 juin 2003 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (03175/506/15)

Le Conseil d'Administration.

TROMED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 52.140.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 20 juin 2003 à 12.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2002.
2. Situation financière de San Marco Petroli.
3. Divers.

Les actionnaires ou leurs représentants devront être en possession des actions ou d'un titre de substitution.

I (03206/534/14)

Le Conseil d'Administration.

29551

RHEINGOLD S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 4, rue Carlo Hemmer.
R. C. Luxembourg B 18.854.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra au siège social à Luxembourg, 4, rue Carlo Hemmer, le 27 juin 2003 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2002.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation du résultat net.
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

I (03241/267/15)

Le Conseil d'Administration.

GARBUIO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 44.770.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des Actionnaires qui aura lieu au siège social de la société à Luxembourg, 17, rue Beaumont, L-1219, le 25 juin 2003 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire.
2. Approbation des bilans, comptes de pertes et profits et affectation des résultats au 31 octobre 2002.
3. Décharge aux administrateurs et au Commissaire.
4. Révocation de M. Clarimbardo Tognana de son poste d'administrateur et son remplacement.
5. Divers.

I (03245/000/16)

Le Conseil d'Administration.

CAUSERMAN INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 52.637.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le vendredi 11 juillet 2003 à 10.00 heures au siège social avec pour:

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes,
- Nominations statutaires,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (03169/755/18)

Le Conseil d'Administration.

HELILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 66.084.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 26 juin 2003 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2002;
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002;

3. Affectation des résultats au 31 décembre 2002;
4. Vote spécial conformément à l'article 100, de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. Nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
7. Divers.

I (03246/817/18)

Le Conseil d'Administration.

VL MGA INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 88.101.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 24 juin 2003 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2002, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
4. Divers.

I (03271/1023/15)

Le Conseil d'Administration.

TRANSLUX PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 65.452.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 26 juin 2003 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2002;
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002;
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2002;
4. Vote spécial conformément à l'article 100, de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. Nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
7. Divers.

I (03247/817/18)

Le Conseil d'Administration.

TEE-PAR LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 73.650.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 26 juin 2003 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2002;
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002;
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2002;
4. Vote spécial conformément à l'article 100, de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. Nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
7. Divers.

I (03248/817/18)

Le Conseil d'Administration.

MUSINOR FINANCES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 41.123.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui aura lieu le 13 juin 2003 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2002, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (02953/005/16)

Le Conseil d'Administration.

NEW TECH INVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 66.738.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui aura lieu le 13 juin 2003 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2002, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
4. Démission d'un Administrateur.
5. Divers.

II (02952/005/16)

Le Conseil d'Administration.

JALOR FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 69.601.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui se tiendra le 17 juin 2003 à 15.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2002;
- b. rapport du Commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2002;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. délibération conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales;
- g. divers.

II (02829/045/17)

Le Conseil d'Administration.

LABECASTE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 30.825.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui se tiendra le mercredi 18 juin 2003 à 11.00 heures à Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des rapports du conseil d'administration et du commissaire
2. Discussion et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002

3. Vote sur la décharge des administrateurs et du commissaire
4. Affectation du résultat
5. Divers

Tout actionnaire désirant être présent ou représenté à l'assemblée générale devra en aviser la société au moins cinq jours francs avant l'assemblée.

Aucun quorum n'est requis pour la tenue de cette assemblée. Les décisions de l'assemblée seront prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

II (02846/255/20)

Le Conseil d'Administration.

AVALANCHE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 47.935.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 16 juin 2003 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
2. approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 2002;
3. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
4. divers.

II (02844/1017/14)

Le Conseil d'Administration.

FLORENTINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 47.938.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 16 juin 2003 à 10.00 heures au siège social à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;
2. approbation des bilan et compte de profits et pertes au 31 décembre 2002;
3. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
4. divers.

II (02845/1017/14)

Le Conseil d'Administration.

LIPA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 47.196.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 17 juin 2003 à 10.00 heures à Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des rapports du conseil d'administration et du commissaire
2. Discussion et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002
3. Vote sur la décharge des administrateurs et du commissaire
4. Affectation du résultat
5. Vote conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

Tout actionnaire désirant être présent ou représenté à l'assemblée générale devra en aviser la société au moins cinq jours francs avant l'assemblée.

Aucun quorum n'est requis pour la tenue de cette assemblée. Les décisions de l'assemblée seront prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

II (02842/255/21)

Le Conseil d'Administration.

RISLA S.A.H., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 18.531.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui se tiendra en date du 13 juin 2003 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
 3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
 4. Nominations statutaires
 5. Divers
- II (02848/506/15)

Le Conseil d'Administration.

D.F. HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 44.663.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui se tiendra en date du 13 juin 2003 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
 2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002
 3. Décharge au conseil d'administration et au commissaire aux comptes
 4. Nominations statutaires
 5. Divers
- II (02852/506/15)

Le Conseil d'Administration.

GWENAEL S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 50.822.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui se tiendra le 19 juin 2003 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2002;
 - b. rapport du commissaire de Surveillance;
 - c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2002;
 - d. affectation du résultat;
 - e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
 - f. divers.
- II (02895/045/16)

Le Conseil d'Administration.

KEERSMA S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 34.936.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
qui se tiendra le mardi 17 juin 2003 à 11.00 heures à Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des rapports du conseil d'administration et du commissaire
2. Discussion et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002
3. Vote sur la décharge des administrateurs et du commissaire
4. Affectation du résultat
5. Divers

Tout actionnaire désirant être présent ou représenté à l'assemblée générale devra en aviser la société au moins cinq jours francs avant l'assemblée.

Aucun quorum n'est requis pour la tenue de cette assemblée. Les décisions de l'assemblée seront prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votants.

II (02841/255/20)

Le Conseil d'Administration.

BOMEC HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1A, rue du Fort Dumoulin.
R. C. Luxembourg B 26.535.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des actionnaires qui se tiendra le 16 juin 2003 à 14.00 heures au siège social à Luxembourg pour délibérer de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des bilan, compte de pertes et profits et affectation des résultats au 31 décembre 2002
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes
4. Divers

II (02826/788/14)

Le Conseil d'Administration.

SALENA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 73.907.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 17 juin 2003 à 15.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2002;
- b. rapport du Commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2002;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. délibération conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales;
- g. divers.

II (02823/045/17)

Le Conseil d'Administration.

GOTTSCHOL ALCUILUX S.A., Société Anonyme.

Gesellschaftssitz: Clervaux/Eselborn.

Einladung zur

ORDENTLICHEN HAUPTVERSAMMLUNG

der GOTTSCHOL ALCUILUX S.A. am 16. Juni 2003 um 12.00 Uhr in Clervaux-Eselborn

Tagesordnung:

1. Begrüßung und Feststellung der Beschlußfähigkeit der Hauptversammlung sowie Wahl des Schriftführers und Stimmzählers;
2. Präsentation und Feststellung des Berichts des Verwaltungsrats zum Geschäftsjahr 2002;
3. Präsentation und Feststellung der Bilanz zum 31. Dezember 2002;
4. Entlastung des Verwaltungsrates der GOTTSCHOL ALCUILUX S.A. und des Wirtschaftsprüfers KPMG sowie Neuwahl des Wirtschaftsprüfers;
5. Beschlußfassung über die Verwendung des Bilanzgewinns für das Geschäftsjahr 2002;
6. Wahl oder Wiederwahl von zwei Mitgliedern des Verwaltungsrats;
7. Verschiedenes.

Der Verwaltungsrat

Unterschrift

II (02759/261/20)

MAGISTRAL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 73.432.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 17 juin 2003 à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2002;
- b. rapport du Commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2002;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. délibération conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales;
- g. divers.

II (02822/045/17)

Le Conseil d'Administration.

GALEGA FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 62.873.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 17 juin 2003 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2002;
- b. rapport du Commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2002;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. divers.

II (02821/045/16)

Le Conseil d'Administration.

LIPARIS FINANCIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 73.310.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 19 juin 2003 à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2002;
- b. rapport du Commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2002;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. délibération conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales;
- g. divers.

II (02904/045/17)

Le Conseil d'Administration.

WARDIM S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 28.594.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 17 juin 2003 à 15.00 heures, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social à concurrence de EUR 500.000,- pour le porter de son montant actuel de EUR 365.000,- à EUR 865.000,- sans création ni émission d'actions nouvelles, par incorporation des résultats reportés.
2. Modification afférente du premier alinéa de l'article 5 des statuts
3. Divers.

II (02819/000/15)

Le Conseil d'Administration.

SIBYLLA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 76.950.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 17 juin 2003 à 15.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2002;
- b. rapport du commissaire de Surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2002;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. délibération conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales;
- g. divers.

II (02816/045/17)

Le Conseil d'Administration.

BINTER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 18.671.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 17 juin 2003 à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2002;
- b. rapport du commissaire de surveillance;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2002;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux administrateurs et au commissaire;
- f. renouvellement des mandats des administrateurs et du commissaire;
- g. délibération conformément à l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales;
- h. divers.

II (02808/045/18)

Le Conseil d'Administration.

U.P.I., UNION DE PARTICIPATIONS ET D'INVESTISSEMENTS, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 41.793.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

de la Société qui se tiendra le 17 juin 2003 à 11.30 heures au siège avec pour:

Ordre du jour:

- Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire,
- Approbation du Bilan et du compte de Profits et Pertes arrêtés au 31 décembre 2002,
- Affectation du résultat au 31 décembre 2002,
- Quitus aux administrateurs et au commissaire,
- Ratification de la nomination du commissaire aux comptes,
- Divers.

Pour assister à cette Assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au Siège Social.

II (02802/000/18)

Le Conseil d'Administration.

INVESTISSEMENTS 90, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 21.589.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 18 juin 2003 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes.
2. Approbation des bilan et compte de profits et pertes au 30 avril 2003.
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes.
4. Ratification de la cooptation de M. Philippe Slendzak au Conseil d'Administration
5. Divers.

II (02806/1017/15)

Le Conseil d'Administration.

ISIS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 7, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 24.822.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mardi 17 juin 2003 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration
2. Rapport du Réviseur d'Entreprises
3. Examen et approbation des comptes annuels au 31 mars 2003
4. Décharge à donner aux Administrateurs
5. Affectation du résultat
6. Nominations statutaires
7. Divers.

Les actionnaires sont informés que l'Assemblée Générale Ordinaire n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, devront réunir la majorité des voix des actionnaires présents ou représentés.

Pour pouvoir assister à l'Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur sont priés de déposer leurs actions au siège social de la Société cinq jours francs avant la date fixée pour l'Assemblée

II (02798/584/22)

Le Conseil d'Administration.

MORGAN STANLEY SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-2338 Luxembourg, 5, rue Plaetis.
R. C. Luxembourg B 29.192.

As the Extraordinary General Meeting of Shareholders of MORGAN STANLEY SICAV (the «Company») dated 13 May 2003 has not reached the required quorum in order to deliberate on the item of the below agenda, the Shareholders of the Company are invited to attend the

RECONVENED EXTRAORDINARY GENERAL MEETING

of Shareholders of the Company which will be held at the registered office of the Company 5, rue Plaetis, L-2338 Luxembourg on 26 June 2003 at 10.30 a.m. CET and having the following identical agenda:

Agenda:

1. Amendment of Article 24 of the Company's Articles of Incorporation to provide for the possibility of amalgamation of classes of shares of the Company by decision of either the board of directors or the general meeting of shareholders of the Company.

The reconvened Extraordinary General Meeting of Shareholders shall validly deliberate on the resolutions on the above-mentioned agenda regardless of the proportion of the capital represented. At this meeting, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-thirds of the votes of the shareholders present or represented.

Shareholders who cannot be personally present at the Meeting and wish to be represented are entitled to appoint a proxy to vote on their behalf. A proxy does not need to be a shareholder of the Company. To be valid the form of proxy must be completed and received at the registered office of the Company (for the attention of Mara Marangelli) by 24 June 2003 at 5.00 p.m. CET.

II (02616/755/23)

The Board of Directors.

UNICORP, UNIVERSAL LUXEMBURG CORPORATION S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 23.131.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra extraordinairement le lundi 16 juin 2003 à 10.00 heures au siège social avec pour:

Ordre du jour:

- Rapports de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapports du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels aux 30 juin 1998, 30 juin 1999, 30 juin 2000, 30 juin 2001 et 30 juin 2002 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
- Décision à prendre quant à la poursuite de l'activité de la société malgré la perte reportée,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02797/755/19)

Le Conseil d'Administration.

HIBOU, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 70.559.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 17 juin 2003 à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

II (02790/534/16)

Le Conseil d'Administration.

MFS FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 39.346.

We have the pleasure of inviting you to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders, which will be held on June 16, 2003 at 10.00 a.m. at the offices of STATE STREET BANK LUXEMBOURG S.A., 49 avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, with the following agenda:

Agenda:

1. Presentation of the Board of Directors and of the Auditor.
2. Approval of the balance sheet, profit and loss accrual as of January 31, 2003 and the allocation of the net profits.
3. Discharge to be granted to the Directors and to Auditor for the year ended January 31, 2003.
4. Ratification of co-optation and election of the Directors and Auditors for the ensuing year.
5. Disclosure regarding the Directors recommendation for the distribution of dividends according to the prospectus and the Articles of Incorporation.
6. Any other business which may be properly brought before the meeting.

The shareholders are advised that no quorum for the items of the agenda is required, and that the decisions will be taken at the majority vote of the shares present or represented at the Meeting. Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any Meeting by proxy.

Should you not be able to attend the meeting, kindly date, sign and return the enclosed form of proxy by fax or by mail before June 13, 2003 to the attention of Marilyn Vo Van, fax number (352) 463189 or 464010696.

II (02286/755/23)

By order of the Board of Directors..

SUVIAN S.A., Société Anonyme Holding.
Registered office: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 8.515.

Messrs shareholders are hereby convened to attend the

STATUTORY GENERAL MEETING

which is going to be held at the address of the registered office, on *June 18, 2003* at 5.00 p.m., with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the annual accounts and of the reports of the board of directors and of the statutory auditor.
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2002.
3. Discharge to the directors and to the statutory auditor.
4. Elections.
5. Miscellaneous.

II (02789/534/15)

The Board of Directors.

INTERACTIVE DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 54.023.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le *18 juin 2003* à 9.30 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapports de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapports du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2001, 31 décembre 2002 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02787/755/17)

Le Conseil d'Administration.

B.M.D. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 32.796.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mercredi *18 juin 2003* à 11.00 heures au siège social de la société avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les obligataires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02785/755/17)

Le Conseil d'Administration.

ANDAVA HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 56.168.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

des Actionnaires qui aura lieu le *18 juin 2003* à 11.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- I. Présentation du bilan, rapport du Conseil d'Administration et rapport des réviseurs
- II. Approbation du bilan au 31 mars 2003

- III. Répartition du résultat
 - IV. Décharge aux administrateurs et à la direction
 - V. Nominations statutaires
 - VI. Divers
- II (02898/000/16)

Le Conseil d'Administration.

PARTIN S.A., Société Anonyme Holding.

Registered office: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 9.596.

Messrs shareholders are hereby convened to attend the

ANNUAL GENERAL MEETING

which is going to be held at the address of the registered office, on *June 18, 2003* at 11.30 o'clock, with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the annual accounts and of the report of the board of directors and of the statutory auditor.
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2002.
3. Discharge to the directors and to the statutory auditor.
4. Elections.
5. Miscellaneous.

II (02782/534/16)

The Board of Directors.

HASTON S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 56.418.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le *18 juin 2003* à 9.30 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapports de gestion du Conseil d'Administration.
- Rapports du Commissaire aux Comptes.
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1997, 31 décembre 1998, 31 décembre 1999, 31 décembre 2000, 31 décembre 2001, 31 décembre 2002 et affectation des résultats.
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02777/755/18)

Le Conseil d'Administration.

ACHELIA LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 26.057.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mercredi *18 juin 2003* à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration.
- Rapport du Commissaire aux comptes.
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats.
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- Décision à prendre quant à la poursuite de l'activité de la société.
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02775/755/18)

Le Conseil d'Administration.

CUZINCO S.A., Société Anonyme Holding.
Registered office: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 9.709.

Messrs. shareholders are hereby convened to attend the

STATUTORY GENERAL MEETING

which is going to be held at the address of the registered office on *June 18, 2002* at 2.30 p.m., with the following agenda:

Agenda:

1. Submission of the annual accounts and of the reports of the board of directors and of the statutory auditor.
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2002.
3. Discharge to the directors and to the statutory auditor.
4. Elections.
5. Miscellaneous.

II (02772/534/15)

The Board of directors.

LAMACO, Holdingaktiengesellschaft.
Gesellschaftssitz: Luxemburg, 5, boulevard de la Foire.
H.R. Luxemburg B 25.097.

Die Aktionäre werden hiermit zur

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Gesellschaft eingeladen, die am *18. Juni 2003* um 11.00 Uhr, an der Adresse des Gesellschaftssitz, mit folgender Tagesordnung stattfindet:

Tagesordnung:

1. Vorlage des Jahresabschlusses und der Berichte des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars.
2. Genehmigung des Jahresabschlusses sowie Ergebnisuweisung per 31. Dezember 2002.
3. Beschlussfassung über die Entlastung des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars.
4. Neuwahlen.
5. Verschiedenes.

II (02771/534/16)

Der Verwaltungsrat.

INVESTING PARTNERS S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 37.818.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le mardi *17 juin 2003* à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 mars 2003 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02762/755/17)

Le Conseil d'Administration.

EURINCO, EUROPE INVEST CORPORATION S.A., Société Anonyme.
Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 51.125.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le jeudi *19 juin 2003* à 14.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapports de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapports du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 1997, au 31 décembre 1998, au 31 décembre 1999, au 31 décembre 2000, au 31 décembre 2001 et au 31 décembre 2002 et affectation des résultats,

- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires,
- Décision à prendre quant à la poursuite de l'activité de la société.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02756/755/19)

Le Conseil d'Administration.

SIRTES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 43.010.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le vendredi 20 juin 2003 à 15.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02751/755/17)

Le Conseil d'Administration.

REAL ESTATE CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 72.570.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 16 juin 2003 à 11.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2002;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2002;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (02749/817/17)

Le Conseil d'Administration.

VANTAGE MEDIA GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 83.614.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 17 juin 2003 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2002;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2002;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (02744/817/17)

Le Conseil d'Administration.

CLAIRAM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 69.720.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 16 juin 2003 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2002;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2002;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
7. divers.

II (02748/817/18)

Le Conseil d'Administration.

CLARA FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 72.299.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 16 juin 2003 à 11.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2002;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2002;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
7. divers.

II (02747/817/18)

Le Conseil d'Administration.

PEH QUINTESENZ Sicav, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-1445 Luxemburg-Strassen, 4, rue Thomas Edison.
H. R. Luxemburg B 38.269.

Hiermit wird allen Anteilhabern der PEH QUINTESENZ Sicav (die «Gesellschaft») mitgeteilt, daß eine

AUSSERORDENTLICHE GESELLSCHAFTERVERSAMMLUNG

der Aktionäre am 25. Juni 2003 um 10.00 Uhr am Gesellschaftssitz 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxemburg-Strassen stattfinden wird.

Die Tagesordnung lautet wie folgt:

Tagesordnung:

1. Verabschiedung des Wortlautes der geänderten Satzung
2. Verschiedenes

Die Punkte des Tagesordnung der ausserordentlichen Generalversammlung verlangen ein Anwesenheitsquorum von 50 Prozent der ausgegebenen Anteile sowie eine Zwei-Drittel-Mehrheit der Stimmen der anwesenden oder der vertretenen Anteile. Eine ausserordentliche Generalversammlung vom 8. Mai 2003 hat das o.g. Quorum nicht erreicht, so dass, gemäss den Bestimmungen des luxemburgischen Rechts, anlässlich dieser Versammlung kein Anwesenheitsquorum verlangt ist und die Beschlüsse mit einer Zwei-Drittel-Mehrheit der Stimmen der anwesenden oder der vertretenen Anteile getroffen werden.

Der Entwurf der umgewandelten Satzung ist am Gesellschaftssitz einsehbar.

Luxemburg, im Mai 2003.

II (02586/755/22)

Der Verwaltungsrat.

REAL ESTATE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 72.571.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 16 juin 2003 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2002;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2002;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
7. divers.

II (02746/817/18)

Le Conseil d'Administration.

WEST END INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 69.390.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 16 juin 2003 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2002;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2002;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
7. divers.

II (02745/817/18)

Le Conseil d'Administration.

BAILLARDEL S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 39.293.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu mercredi 11 juin 2003 à 15.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
5. Divers.

II (02666/000/15)

Le Conseil d'Administration.

ALL SEAS COMPANY S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 86.787.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 17 juin 2003 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2002;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2002;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

II (02743/817/17)

Le Conseil d'Administration.

FINANCIERE BALAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 68.305.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 18 juin 2003 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2002.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2002.
4. Vote spécial conformément à l'article 100, de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
6. Divers.

II (02742/817/17)

Le Conseil d'Administration.

GREGORY INVESTMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 82.994.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 17 juin 2003 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2002.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2002.
4. Vote spécial conformément à l'article 100, de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
6. Divers.

II (02741/817/17)

Le Conseil d'Administration.

SOCIETE FINANCIERE DU MONT CANIGOU S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon, Centre Descartes.
R. C. Luxembourg B 40.635.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 19 juin 2003 à 11.30 heures, au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2002.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire.
4. Ratification de la cooptation d'un nouvel administrateur et réélection des administrateurs et du commissaire.
5. Décharge spéciale à accorder à l'administrateur démissionnaire.
6. Divers.

II (02220/660/16)

Le Conseil d'Administration.

RAPIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 86.939.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 17 juin 2003 à 17.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2002.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2002.
4. Ratification de la cooptation d'un administrateur et décharge accordée à l'administrateur démissionnaire.
5. Vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
6. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
7. Nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.
8. Divers.

II (02737/817/19)

Le Conseil d'Administration.

DISCHAVULCO IMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 32.536.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 17 juin 2003 à 11.00 heures au 4, rue Tony Neuman L-2241 Luxembourg et qui aura pour ordre du jour:

Ordre du jour:

- rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes
- approbation du bilan et du compte pertes et profits arrêtés au 31 décembre 2002
- affectation du résultat
- quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes
- décision à prendre en conformité avec l'article 100 de la loi du 10 août 1915
- divers.

II (02212/000/16)

Le Conseil d'Administration.

SOCIETE FINANCIERE DU MEDITERRANEEN, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R. C. Luxembourg B 11.632.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui aura lieu le 13 juin 2003 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2002, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2002.
4. Nominations statutaires.
5. Divers.

II (02951/005/16)

Le Conseil d'Administration.